

Le journal du 10<sup>e</sup> arrondissement



# Le jardin Villemin menacé

## DSU ou boulevards de prestige ?

La santé  
dans  
le 10<sup>e</sup>

### Infos locales

Le jardin Villemin  
menacé  
La politique de la ville  
le 10<sup>e</sup>  
Images du 10<sup>e</sup>

### Histoire

Les médecins dans  
les rues

### Guide pratique

Bonnes adresses,  
spectacles,  
agenda

## SEMIDEP

La Société d'économie mixte immobilière interdépartementale de la région parisienne (SEMIDEP) est chargée de l'aménagement du secteur Legouvé-Lancry-Poulmarch, notamment de la construction de l'école élémentaire, 6, rue Legouvé (10°).

Un rapport de la Chambre des comptes épingle les pratiques de cette société : « situation juridique proche de la cessation de paiement », oubli de livrer 10 logements financés par la CAF (Caisse d'allocations familiales), rémunération (excessive) de l'actuel directeur fixée sans l'accord du conseil d'administration alors qu'au même moment « le personnel avait été invité à consentir des efforts financiers », etc. La liste est longue.

L'Hôtel de Ville qui est l'actionnaire majoritaire de cette société a promis une restructuration de cette société. Une restructuration qui aurait donc lieu sous l'égide du maire Tiberi, qui lui-même vient d'être mis en examen... La boucle est bouclée.

Jean Marandon

## Incendie rue du Fg-St-Martin

Le 11 février dernier, une femme de 70 ans est morte dans l'incendie de son appartement au deuxième étage d'un immeuble au 209 de la rue du Fg-St-Martin.

Le feu a pris à 6 h 30 et s'est rapidement propagé à la cage d'escalier. Une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés pour éteindre le sinistre. Au bout d'une heure de lutte, durant laquelle ils ont évacué par la grande échelle un habitant, il n'ont pu que constater le décès de l'occupante des lieux. Trois autres personnes, dont un enfant de 9 ans, ont été intoxiqués par la fumée et évacués vers les hôpitaux du quartier.

*Santé, vaste et ambitieux sujet. Au bout du compte, nous n'avons le sentiment de n'avoir fait que l'effleurer, malgré l'augmentation de notre pagination (tout cela pour le même prix, merci La Gazette). Nous avons voulu donner des informations pratiques, les adresses et numéros de téléphone sont nombreux (en espérant que vous n'aurez jamais à vous en servir, mais on ne sait jamais).*

*Vous noterez que plusieurs nouvelles plumes viennent se joindre à l'équipe et donnent une diversité rédactionnelle, c'est pour nous une satisfaction et un signe de développement. Mais nous devons encore poursuivre l'effort de diffusion.*

*Dans l'actualité, le Contrat de ville en est à une étape décisive, et notre Grongrongnon s'est fendu d'un mini dossier pédagogique récapitulatif pour tous ceux, et nous sommes nombreux, qui n'y ont encore rien compris. Quasiment deux dossiers pour le prix d'un, décidément, La Gazette est trop généreuse.*

*Ne cherchez pas d'informations sur la brocante du Canal. Nous sommes encore en train de réfléchir à la manière d'organiser l'événement après les problèmes qu'on nous a posés l'année dernière. Nous voulons que cet événement reste un acte festif et convivial et pas une lutte ouverte, cela demande de l'imagination et de l'énergie, mais nous ne baissons pas les bras.*

*Outre les informations inquiétantes sur le DSU, la vie locale a eu quelques frémissements, le jardin Villemin est revenu pour un temps dans l'actualité, d'une manière pas très plaisante, et les promeneurs sont toujours déçus de ne pas pouvoir profiter du canal Saint-Martin, le dimanche au moins.*

*Ces divers événements nous amènent à un constat un peu amer : pour faire évoluer les choses, à Paris, un bon conflit semble finalement être plus productif que la négociation.*

*Devant des pouvoirs publics qui répètent à l'envi l'antienne « le monde associatif local doit être une force de proposition », on ne peut que remarquer qu'ils ont l'ouïe un peu faible, et c'est un euphémisme, quand il s'agit de dialoguer et de proposer.*

La Gazette du Canal (association loi 1901)  
35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris  
<http://perso.club-internet.fr/bert/gazette/>

Numéro 19 (printemps 1997) - Tirage : 1500 ex.  
Dépôt légal à parution  
N° commission paritaire : 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE  
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

Comité de rédaction :

Sylvie Antonin, Annie Benveniste, Jean-Michel Berthier,  
Daniel Broc, Marie-Hélène Cayla, Jeannine Christophe,  
Lila Flissi, Jérôme Goupil,  
Alain Jouffroy, Hervé Latapie,  
Frédérique Lecœur, Jean-Baptiste Leymarie,  
Michel Lorenzo, Emmanuel Loiret, Gérald Masnada,  
Jean Mangenot, Jean Marandon,  
Benoît Pastisson, Renate Reismann.

Couverture : Marie-Berthe Donnar  
Corrections : Jeannine Christophe

Maquette : Jean-Michel Berthier

## La politique de la ville dans le 10<sup>e</sup>

*Dans le 10<sup>e</sup>, comme dans les autres arrondissements de l'Est parisien concernés, la politique de la ville démarre très lentement. Peu d'actions, si ce n'est aucune, ont été mises en place. On peut s'en inquiéter et craindre, de plus, qu'une politique dont l'objet premier est l'aide par des moyens diversifiés aux personnes en situation difficile (cf. encadré n° 1) ne se résume en diverses opérations dont le contenu serait plus prestigieux que social. Est-il possible, maintenant, de créer une nouvelle dynamique ?*

### Politique de la ville Développement social urbain (DSU)

1

#### Dates

02/95 : Convention entre l'État, la ville de Paris et le Fonds d'action sociale (FAS).  
05/96 : Convention entre la ville et la région.

#### Thèmes d'actions généraux contenus dans les conventions

- 1 - domaine de la santé
- 2 - aide à l'insertion et accompagnement social
- 3 - en direction de la jeunesse
- 4 - pôle prévention de la délinquance
- 5 - les ensembles immobiliers sociaux
- 6 - amélioration de l'habitat.

#### Périmètre dans le 10<sup>e</sup>

Pour le DSU, il coïncide presque avec celui des quartiers des portes Saint-Martin et Saint-Denis (le 10<sup>e</sup> est un des huit sites de l'est parisien).  
De plus, des actions thématiques sont engagées sur le quartier Saint-Louis - Sainte-Marthe.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est repoussée : l'étude de faisabilité n'aurait lieu qu'en 1998 et l'OPAH, si elle se réalise, ne pourrait débiter qu'en 1999.

#### Une vitrine pour le 10<sup>e</sup>

Action devenue soudain plus efficace de la police (arrestation de trafiquants) ; réfection de la porte Saint-Denis, piétonisation du bas de la rue du Fg-Saint-Denis, remise en valeur des grands boulevards (cf. p. 6), autant d'actions facilement lisibles par les électeurs, comme le réaménagement et l'agrandissement du jardin Villemin dont les crédits ont déjà été votés par le Conseil régional sur le budget du DSU (cf. *La Gazette* n° 16, p. 4) qui

(suite page 4)

#### Un démarrage lent

C'est deux ans après la signature entre l'État et la ville de Paris (février 1995) de la convention sur la politique de la ville que les conclusions de l'étude réalisée sur le secteur des portes sont enfin connues (cf. encadré n° 3).

Quelques *projets* d'action sociale, dont la date de réalisation ne saurait être encore fixée, ont vu le jour, tels :

- la création d'une plate-forme multiservices jumelée avec une permanence associative d'aide,
- une action envers les familles en difficulté et les femmes immigrées,
- l'ouverture d'un centre d'hébergement et de soins pour toxicomanes (avec suivi social),
- un centre d'accueil de jour,
- une coordination du réseau sanitaire et social (AP, médecins de ville, associations, centres d'animation sociale).

### Organigramme du contrat de ville

2

au niveau de Paris

#### Comité de pilotage : instance décisionnelle

Co-présidents : le préfet de région et le maire de Paris.

Membres de droit : les maires des arrondissements concernés, le président du conseil régional, le délégué du FAS.

Membres associés : les directeurs régionaux de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de la Caisse d'allocation familiale (CAF).

#### Groupes thématiques partenariaux : instance administrative

#### Missions Ville : instance de coordination et de suivi

Au niveau du 10<sup>e</sup>

#### Commission locale de concertation (CLC)

Co-présidents : le préfet : Jean-Pierre Lacave, un adjoint désigné par le maire de Paris : Anne-Marie Couderc, assistée d'un délégué : Vincent Reina.

Membres de droit : l'adjoint au maire de Paris chargé des quartiers sensibles : Didier Bariani,

le maire du 10<sup>e</sup> : Tony Dreyfus, les parlementaires concernés.

Membres : des élus du Conseil d'arrondissement : Michel Ottaway, Sylvie Scherrer, Paul Richardet, Claude Challal, des services de l'état, de la ville et institutions associées, des représentants des associations de quartier.

Secrétariat assuré par le chef de projet : Françoise Khelif.

# Infos locales

ne doivent pas pallier le manque prévisible d'un véritable contenu social à donner à la politique de la ville dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, ni entraîner le départ du quartier de ses habitants aux revenus les plus modestes vers la périphérie, la conséquence naturelle d'aménagements de prestige étant l'augmentation des prix des loyers et des appartements.

## La concertation

Il y a eu le CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) organisé par la mairie du 10<sup>e</sup> le 16 janvier 1997 et durant lequel *certaines* associations qui ne sont pas membres de la commission locale de concertation (CLC, cf. encadré n° 2) ont pu s'exprimer.

La mairie du 10<sup>e</sup> veut-elle prendre l'initiative ? on peut en douter, le maire ayant déclaré lors du CICA : « *je ne veux pas porter la responsabilité de l'échec du DSU* ».

Ce dernier, cependant, en réponse à un courrier émanant d'une soixantaine d'associations parisiennes a demandé à la mairie de Paris que les associations du 10<sup>e</sup> soient intégrées en plus grand nombre au dispositif de concertation ; ce dispositif est cependant très « léger » : une réunion tous les six mois. De son côté, la mairie de Paris propose la création de groupes de travail thématiques à l'initiative du chef de projet.

Le projet de revalorisation des grands boulevards se veut par contre exemplaire pour la ville de Paris : ouverture d'un local d'exposition explicative dans lequel un fonctionnaire municipal recueillera les suggestions et propositions des habitants. Pourquoi ne pas ouvrir aussi

un tel lieu dans lequel la problématique de la politique de la ville puisse être présentée et où les habitants pourraient s'exprimer ?

Afin de pallier la faiblesse du dispositif de concertation, accélérer la réalisation des actions et lancer de nouveaux projets, des associations d'habitants du 10<sup>e</sup> se mobilisent et viennent de créer un collectif.

Cela va-t-il enfin bouger dans le 10<sup>e</sup> ?

*Jean Marandon*

## DSU 10<sup>e</sup> : résumé des conclusions (déc. 96) de l'étude réalisée par le cabinet ACT.

3

### I. Synthèse du diagnostic et enjeux

Problèmes vécus et réponses institutionnelles réussies ou en échec.

#### Premier enjeu :

Le secteur des Portes : le potentiel d'activités économiques et le rôle de la puissance publique.

#### Deuxième enjeu :

Un Parc immobilier dévalorisé, une mixité sociale et ethnique, une mixité habitat et activité.

#### Troisième enjeu :

Réveiller une attraction nouvelle et une valorisation urbaine sans exclure une partie des fonctions d'accueil actuelles.

### II. Les orientations stratégiques

- 1 - Impulser et favoriser l'accompagnement social et l'insertion des populations en situation d'exclusion.
- 2 - Accompagner l'initiative économique et faciliter l'insertion par le travail.
- 3 - Préserver la mixité sociale et urbaine par un projet urbain qui réponde à la complexité de la vie locale.

### III. Propositions d'actions

- 1 - Prévention de la toxicomanie, insertion des femmes, action éducative auprès des enfants, adolescents, jeunes adultes et des familles.
- 2 - Accompagner l'initiative économique et faciliter l'insertion par le travail.
- 3 - Prise en compte des situations d'occupation en identifiant les urgences, patrimoine immobilier/ réhabilitation.

### IV. Quel dispositif d'intervention ?

- Création d'une maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS).
- Animation thématique.
- La commission locale de concertation (CLC).

## Qui contacter

4

- ▶ Le chef de projet :  
Mme Françoise Khelif  
- à l'hôtel de Ville :  
☎ 01 42 76 44 41  
- à sa permanence locale, le vendredi après-midi :  
CAF Legouvé,  
3, rue Legouvé, 75010.
- ▶ Les élus de l'arrondissement en charge du contrat de ville :  
- Tony Dreyfus, Michel Ottaway,  
Sylvie Scherrer, Paul Richardet,  
Claude Challal  
à la mairie du 10<sup>e</sup> :  
☎ 01 53 72 10 50
- ▶ La plate-forme des associations du 10<sup>e</sup> actives dans le DSU :  
☎ 01 42 08 95 68  
☎ 01 42 06 09 32

Le comité de rédaction public de  
*La Gazette du Canal,*  
c'est tous les 1<sup>er</sup> jeudi du mois à 20 h 30

Renseignements au  
01 42 82 16 32

## Le point de vue de l'élu

*La Gazette est allée interroger Paul Richardet, adjoint au maire chargé du Contrat de ville. Extraits de l'entretien.*

**LA GAZETTE :** Comment la mairie du 10<sup>e</sup> s'inscrit-elle dans les objectifs prédéfinis par l'État, la mairie de Paris, la région et le FAS (Fonds d'action sociale) ?

Paul RICHARDET : La mairie d'arrondissement est présente dans le dispositif, et a nommé un des adjoints en charge du Contrat de ville, signifiant par là qu'elle y attachait la plus grande importance. Ceci étant, la mairie d'arrondissement n'est pas maître d'ouvrage ni donneur d'ordres. Son rôle doit donc être de servir d'intermédiaire actif dans le cadre du processus du DSU (*Développement social urbain*).

La mairie de Paris n'était probablement pas préparée à gérer ce type de concertation et de prise en compte des acteurs locaux.

Si on veut que les actions menées dans le Contrat de Ville soient efficaces et effectives, elles doivent être décidées au niveau approprié, c'est-à-dire au niveau local prenant en compte les souhaits des habitants

**- Y-a-t-il une dynamique des associations dans le 10<sup>e</sup> et de quelle façon la mairie compte-t-elle l'impulser ?**

- L'étude des experts a montré qu'il y avait une difficulté à faire naître des associations porteuses de projets et voulant s'intégrer à un projet global sur le quartier. La mairie d'arrondissement en a pris conscience et elle a essayé de susciter et de faciliter l'expression des associations lors d'un CICA (*Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement*) qui s'est tenu courant janvier.

Pour que des actions aient des chances d'être menées et financées dans les quartiers, le soutien des habitants est essentiel. On voit déjà un certain nombre d'associations faisant des projets responsables, susceptibles d'être intégrées dans le Contrat de Ville.

**- D'importants crédits de la Région pris sur le budget du DSU**



Photo : Jean Marandon

**ont été affectés au réaménagement du jardin Villemin, situé en dehors du périmètre. Est-ce bien normal et n'y-a-t-il pas d'autres urgences ?**

- Le Conseil d'arrondissement du 10<sup>e</sup> a voté l'affectation de ces crédits, considérant que le jardin Villemin, seul jardin au centre du 10<sup>e</sup>, pourrait profiter à l'ensemble des habitants des quartiers du DSU. D'autres crédits en direction de la réhabilitation de l'habitat et de l'insertion par le travail ont été votés dans le cadre de la convention avec la Région, on ne peut que s'en féliciter.

**- Pour le DSU, l'effort semble se concentrer autour des portes et des grands boulevards. Les autres quartiers ne seront-ils pas négligés ?**

- C'est probablement autour des deux portes que la multiplicité des problèmes est la plus évidente. La fréquentation par les toxicomanes, le dysfonctionnement urbain (au niveau de la circulation des voitures ou des piétons), la dégradation des immeubles, un bâti dense, ont attiré l'attention sur ces quartiers. Ils sont particulièrement représentatifs de l'ensemble des quartiers du DSU, et à ce titre ils doivent servir de repère pour imaginer des solutions pour l'ensemble du périmètre.

**- À part l'étude, quelles actions ont déjà été menées et qu'est-ce qui peut expliquer la lenteur du démarrage ?**

- Des actions ont été menées par exemple dans le cadre « Ville Village Vacances » en été 96. Lors de la dernière CLC (*Commission locale de concertation*), un accord s'est dessiné en faveur d'actions spécifiques pour un suivi médical et social des toxicomanes parce qu'il ne semble pas possible de traiter ce secteur uniquement par la répression sans prévention ni assistance médicale, psychologique et sociale. D'autre part, des actions en direction des femmes et notamment des femmes étrangères qui ont une difficulté importante à s'intégrer socialement, vont être engagées très prochainement.

Un programme d'animation dans les écoles dans le cadre de la ZEP (*Zone d'éducation prioritaire*), visant à ce que les enfants sortent des écoles et intègrent les notions de quartier et de rencontres a également été décidé.

Par ailleurs dans le cadre de l'étude et de la concertation avec les habitants, il est apparu nécessaire que des actions d'ordre plus général soient menées, comme l'investissement dans un local socioculturel qui permettrait aux habitants de se retrouver et aux associations qui travaillent avec les différentes populations d'avoir un lieu pour exister ; une meilleure adaptation des services publics locaux, une meilleure ouverture vis-à-vis des populations du quartier.

Il est bien évident qu'on ne changera pas le quartier du jour au lendemain. Il y a certaines contraintes dues à son histoire, à son développement. Néanmoins, il semble évident qu'il faille tenir compte de ses spécificités et faciliter la réappropriation d'un certain nombre d'espaces par les habitants, que ce soit les cours, les passages et certains espaces piétons.

*Propos recueillis par  
Thomas Brosset  
et Jean Marandon*

# Infos locales

## La mairie de Paris en accusation et condamnée

Georges SARRE, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement, ulcéré par le comportement de l'Hôtel de Ville, a poursuivi celui-ci devant le Tribunal administratif.

Motif : le budget accordé « royalement » par M. Tiberi, ne permet pas au 11<sup>e</sup> de fonctionner convenablement, ce qui transforme les maires d'arrondissement en simples secrétaires de l'Hôtel de Ville. Coup dur pour M. Tiberi, le Tribunal administratif donne raison à M. Sarre qui n'a pas eu peur d'attaquer la mairie de Paris et de faire valoir les droits de ses administrés.

À propos, la mairie du 10<sup>e</sup>, elle attaque quand ?

Alain Jouffroy

## La balance se penche vers l'école

Trois collèges (Grange-aux-Belles, Louise-Michel, Valmy) et trois lycées professionnels (C.-Ader, G.-Ferrié et M.-Laurencin) de l'arrondissement se sont associés en janvier pour répondre aux questions que se posent les élèves sur la justice.

Le Comité d'environnement social autour du canal Saint-Martin, dont le but

est la prévention des conduites à risques et de la toxicomanie, est à l'origine de cette initiative. Aux deux principaux ministères (Éducation nationale et Justice) qui intervenaient en partenariat, sont venus s'ajouter le commissariat de police du 10<sup>e</sup> et la mairie de l'arrondissement qui a fourni l'intendance.

L'opération proposait d'une part une exposition basée au lycée Gustave-Ferrié dont l'implantation est assez centrale par rapport aux autres établissements. Des dossiers détaillés sur toutes les situations qui passent dans les tribunaux y étaient présentés. De plus, 32 séances d'informations données par des professionnels ont permis de toucher plus de 800 élèves. L'intérêt de ces derniers pour cette manifestation et la richesse de leurs questions posent un problème aux organisateurs : ne pourrait-on pas envisager d'ouvrir une permanence juridique au sein même des groupes scolaires ?

D'autres actions sont prévues sur des sujets concernant directement les jeunes : violence, racisme, sida et autres drogues. Qui osera dire encore que le monde scolaire est trop replié sur lui-même et qu'il n'est pas ouvert sur le monde ?

Benoît Pastisson

## Point de vue et images du 10<sup>e</sup>

Notre député, M. Marcus, on le sait, préside la délégation française à l'Assemblée de l'Atlantique Nord qui regroupe les parlementaires des pays de l'OTAN. Il en est aussi devenu le vice-président.



Photo : OTAN

Recevant, au nom de la délégation française, M. Marcus aurait « fait sensation » lorsqu'il a prononcé son discours d'accueil en français, en anglais et en russe, le poursuivant par quelques phrases de bienvenue en allemand, en italien, en espagnol et en flamand.

Une façon prémonitrice peut-être de confirmer la fermeté des positions françaises :

**Le Monde**

VENDREDI 24 JANVIER 1997

## La France recule sur le commandement sud de l'OTAN

LA FRANCE est-elle en passe de discrètement renoncer à sa demande de voir le commandement sud de l'OTAN attribué à un officier européen ? Ce qui était présenté il

Lors du 29<sup>e</sup> congrès du Parti communiste qui s'est réuni en décembre 1996, M. Alain Lhostis, conseiller du 10<sup>e</sup>, a été élu, parmi 45 nouveaux membres, au comité national du PCF.

Jean Marandon

## DSU : actualité dans le périmètre

### Héroïne des Bd

La présence visible ou invisible des services de police n'avait eu jusqu'à présent que peu d'effets aux abords de la porte Saint-Denis qui concentre 30 % du trafic de drogue parisien, au grand dam des habitants et associations du quartier. Cela change. En janvier, les services de la 3<sup>e</sup> division de police judiciaire ont interpellé plusieurs revendeurs et sont remontés jusqu'à leur fournisseur au domicile duquel, passage des Petites-Écuries, ils ont découvert 400 g d'héroïne prête à être livrée. Même scénario sur le bd de Magenta en février (100 g). Le trafic est-il en voie de s'éteindre dans le 10<sup>e</sup> ?

### Porte Saint-Denis

Depuis la chute d'une pierre en 1993, la porte Saint-Denis est entourée d'échafaudages. Inquiet de l'absence de travaux depuis cette date, le maire du 10<sup>e</sup> a interpellé le ministre de la Culture auquel 4 000 cartes de pétition avaient été adressées. C'est promis, le chantier va

bientôt démarrer, ce printemps, pour s'achever en 1998.

### De Saint-Denis à Metz, à pied

Le maire du 10<sup>e</sup>, toujours lui, a récemment demandé que soit étudiée la mise en zone piétonne du bas de la rue du Fg-Saint-Denis à la rue de Metz.

### Balade sur les grands boulevards

La mairie de Paris vient d'initier une remise en valeur des grands boulevards de la République à la Madeleine (protéger les immeubles les plus remarquables, requalifier les devantures, réduire l'encombrement des trottoirs(sic), améliorer l'ambiance nocturne du lieu, conforter le dynamisme économique, redonner une atmosphère festive, culturelle et résidentielle). Des réunions ont déjà été organisées avec les commerçants et les maires des arrondissements concernés. « *Il faut que ça devienne Broadway !* », déclare le président de l'association des commerçants.

## Le jardin Villemin (suite)

**Décidément** les vieux démons ont la vie dure, jusqu'au bout il faudra se battre avec l'énergie sans faille de notre détermination contre l'attitude absurde de l'Hôtel de Ville qui fait preuve, dans ce dossier, d'une incohérence qui frise la stupidité.

Après des années de lutte couronnée de succès contre l'Hôtel de Ville, nous attendions la décision du Tribunal administratif sur le devenir de l'extension du jardin. L'association VI.V.RE a donc perdu devant la justice, et des travaux de sondage du sol ont immédiatement démarré. Les habitants du quartier, épaulés par VI.V.RE et plusieurs partis politiques, ont tout de suite occupé le terrain et la mairie du 10<sup>e</sup> s'est fortement mobilisée. Le Conseil municipal, M. Dreyfus, le maire, en tête, bardé de son écharpe tricolore s'est opposé physiquement devant le jardin à sa destruction.

Reconnaissons qu'il avait promis de le faire et même si quelques uns en doutaient, il ne s'est pas « dégonflé ». Immédiatement M. Tiberi

ordonne l'arrêt des travaux et propose une large concertation avec la mairie et les associations, on se demande pourquoi il ne l'a pas fait avant.

Malheureusement nous ne pouvons pas avoir totalement confiance dans la parole de M. Tiberi, le passé nous l'a prouvé. Nous attendons avec impatience cette concertation et nous devons être extrêmement vigilants, prêts à nous mobiliser pour une nouvelle fois préserver et améliorer notre cadre de vie si menacé.

*Alain Jouffroy*

## Un canal « piéton » ?

À la date de bouclage, au début du mois de mars, les habitants du 10<sup>e</sup> ne savaient toujours pas à quoi s'en tenir au sujet du canal Saint-Martin piéton le dimanche. Les élus du 10<sup>e</sup> n'ont apparemment aucune information à donner et bougent peu, malgré leurs déclarations tonitruantes sur leur engagement dans cette opération. Selon les rumeurs en provenance de l'Hôtel de Ville, l'opération ne serait pas relancée avant fin mars.

*Jean-Michel Berthier*

## OPAH Saint-Louis - Sainte-Marthe

Février 1997, après six ans d'existence, l'association Saint-Louis - Sainte-Marthe réaffirme avec force sa raison d'être : la réhabilitation du quartier Sainte Marthe - Jean Moinon. Lors de sa dernière assemblée générale, le 23 février 1997, de nombreux adhérents se sont rassemblés pour renforcer leur action sur ce thème, à un moment crucial où l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) doit être reconduite pour un an par le Conseil de Paris. Selon le texte du projet de délibération qui devrait être voté à l'Hôtel de Ville le 3 mars, « l'état s'engage à faire bénéficier les copropriétés rencontrant des difficultés graves au regard, notamment, de leur fonctionnement et de l'état du bâti, d'une prime à l'amélioration de l'habitat plus avantageuse que celle de droit commun, après une étude technique et sociale de leur situation ».

Cette délibération introduit donc cet élément essentiel, sur lequel l'association s'est battue pendant trois ans, pour que l'OPAH Sainte-Marthe - Jean-Moinon progresse en permettant aux nombreuses copropriétés en grande difficulté de l'îlot d'accéder à des subventions autres que symboliques.

En effet, en trois ans, l'équipe de l'opérateur de l'OPAH, la SIEMP, qui a coûté à l'état et à la Ville de Paris environ 5,5 millions de francs n'a pas permis d'utiliser plus de 10 % des subventions prévues (moins de 2 millions sur les 20 prévus) et, en conséquence, très peu d'immeubles ont été réhabilités (3 sur 65).

Avec cette prolongation d'un an et 6 millions de francs de subventions votées d'une OPAH devenant « complexe » qui va durer en fait 10 mois (*de mars à décembre 1997*), la tâche que vient de s'assigner l'association Saint-Louis - Sainte-Marthe pour que cette prolongation rentre vite dans les faits, soit bien gérée et porte quelques fruits, va être rude.

*Dominique Delouis*



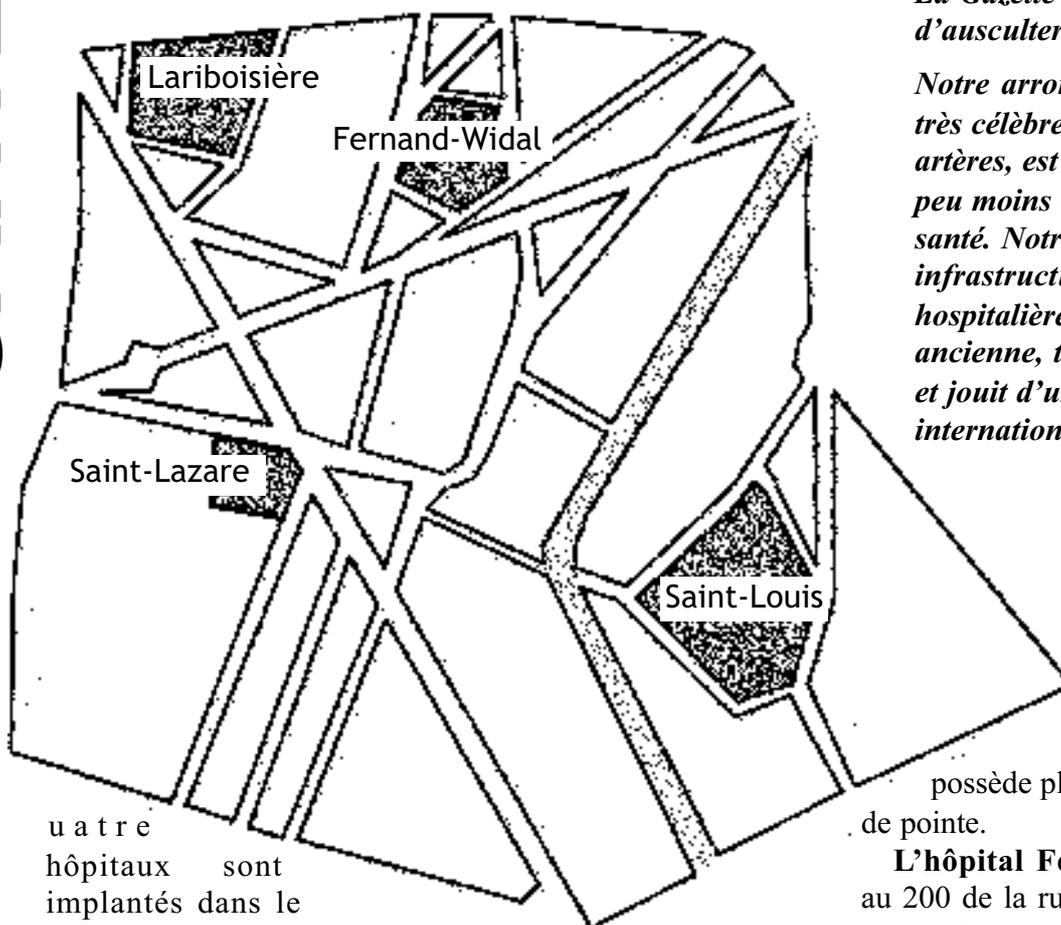
Photo : Jean Marandon

Les élus et la population manifestent sur le jardin Villemin

**Soutenez**

**La Gazette du Canal**

**Abonnez-vous !**



Quatre hôpitaux sont implantés dans le cœur de notre arrondissement depuis très longtemps.

L'hôpital Saint-Lazare, sis au 107 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, est le plus ancien. Sa création remonte avant Charles V, par contre, son infrastructure hospitalière est très récente et ne concerne que la gastro-entérologie.

L'hôpital Saint-Louis, au 1 de l'avenue Claude-Vellefaux, le plus ancien en tant qu'hôpital, est le plus célèbre. Il fut créé en 1607 et la première messe en la Chapelle Saint-Louis, dite à l'intention du repos de l'âme du Roy Henri IV qui venait d'être assassiné, correspond avec l'inauguration de l'hôpital en 1610 ; depuis il fonctionne en prenant de l'importance au fil des ans et est devenu

aujourd'hui un établissement très en pointe et reconnu dans le monde entier pour son sérieux et ses spécialités.

L'hôpital Lariboisière situé au 2, rue Ambroise-Paré, est beaucoup plus récent. Il fut construit entre 1846 et 1853 et changea quatre fois de nom. D'abord hôpital « du Nord », ensuite « Louis-Philippe », puis « de la République », encore « du Nord » et enfin « de Lariboisière » en 1854 en hommage à la Comtesse Elisa Roy de Lariboisière qui fit un don important permettant son achèvement. Cet établissement est une pièce majeure de l'infrastructure hospitalière de Paris. D'une très grande superficie il jouit également d'une grande renommée et

*La Gazette a décidé d'ausculter le 10<sup>e</sup>*

*Notre arrondissement, très célèbre pour ses artères, est peut-être un peu moins connu pour sa santé. Notre infrastructure hospitalière est très ancienne, très importante et jouit d'une renommée internationale.*

possède plusieurs services de pointe.

L'hôpital Fernand-Widal, au 200 de la rue du Faubourg-Saint-Denis, est le digne successeur de la maison municipale de santé qui avait été installée en 1802 dans les bâtiments de l'hôpital du Saint-Nom-de-Jésus rue du Faubourg-Saint-Martin par son fondateur qui voulut rester et qui est resté inconnu. En 1816, il fut transféré au 110 rue du Faubourg-Saint-Denis dans l'édifice principal du couvent des Filles de la Charité, il resta à cet emplacement jusqu'en 1858 sous le nom de « Maison royale de santé », date à laquelle il s'installa à son emplacement actuel au 200, rue du Faubourg-Saint-Denis. Hôpital de capacité moyenne, il possède plusieurs services de pointe, dont le plus connu est le centre antipoison.

*Alain Jouffroy*

## Urgence pour les urgences de l'hôpital Saint-Louis

*Le Conseil d'Administration de l'AP (Assistance Publique) a voté, le 25 Juin 1996, la fermeture progressive du service des urgences de l'hôpital Saint-Louis*

Cette fermeture fait partie d'une réforme générale de l'organisation des urgences. Une telle réforme est sans doute nécessaire pour répondre aux besoins et à l'attente des usagers : la durée moyenne de l'attente dans les services parisiens peut en effet être supérieure à une heure. Mais la fermeture des urgences à Saint-Louis correspond plus à une politique de diminution des crédits publics de santé, au détriment des besoins des usagers.

Les 30 000 urgences accueillies chaque année à Saint-Louis correspondent aux besoins d'une population de 400 000 habitants (Nord-Est de Paris et proche banlieue). Ces 30 000 cas seraient transférés sur Lariboisière, qui en accueille déjà plus de 45 000 et est proche de la saturation. Les prises en

charge sont par ailleurs en augmentation, en relation avec le développement de la précarité. Est-il utile de regrouper deux des quatre principaux sites d'accueil de l'AP, alors que, de l'aveu même du directeur général de l'AP « *au-delà de 50 000 urgences par an, un service d'urgences ne peut pas fonctionner correctement* » ?

Dans un hôpital, le service des urgences fait partie du projet médical de l'établissement. Les services de pointe de l'hôpital Saint-Louis sont réputés (cancérologie, traitement des immuno-déprimés...). Le développement de ces spécialités prestigieuses doit-il se faire au détriment des urgences générales ? La sécurité que procure la proximité est d'ailleurs un des facteurs de l'attachement de la population

au service d'urgences de Saint-Louis.

Pourtant, l'AP a fermé récemment 30 lits de médecine générale à Saint-Louis, lits nécessaires pour les hospitalisations provenant des urgences. Paradoxalement d'ailleurs, des fermetures ont aussi été effectuées à Lariboisière, censé accueillir plus de malades à l'avenir. L'AP envisage, en outre, de fermer les urgences de Saint-Louis la nuit, ainsi que de priver le SMUR, les pompiers ou la police, d'amener les malades non plus à Saint-Louis, mais à Lariboisière.

Un « Comité de sauvegarde des urgences de l'hôpital Saint-Louis » s'est mis en place à l'initiative de professionnels de santé, de mutualistes, de syndicalistes, d'associations et d'usagers, en liaison avec les élus. Il demande le maintien du service des urgences, ainsi que la réouverture des 30 lits de médecine générale.

Une pétition circule, disponible à l'adresse suivante :  
*Comité des urgences de l'hôpital Saint-Louis,*  
*Alain Claquin, hôpital Saint-Louis,*  
*1, avenue Claude-Vellefaux*  
*75010 Paris.*

**Restons fidèles aux urgences de l'hôpital Saint-Louis, elles sont bien ouvertes !**

**Daniel Broc**



*L'entrée des urgences de l'hôpital Lariboisière*

## Une affaire de secteurs

*Tous les médecins sont théoriquement égaux face à leur savoir mais pas face à leurs prix.*

Jusqu'à la fin des années 70, la situation était simple : les caisses de sécurité sociale remboursaient 70 % de la consultation pour les médecins conventionnés et quasiment rien pour les non-conventionnés. Mais, alors que Raymond Barre était premier ministre, la sécu et les praticiens ont signé une nouvelle convention médicale : les médecins conventionnés (tant généralistes que spécialistes) peuvent alors choisir entre deux secteurs. Font partie du secteur 1 les médecins qui acceptent de demander des prix fixés par la sécurité sociale. Pour la consultation, le remboursement est de 70 %. Font partie du secteur 2 les praticiens qui souhaitent faire des dépassements. Ils ont toute liberté pour fixer leur tarif, mais le remboursement de la caisse d'assurance maladie se fait sur la base du prix fixé en secteur 1. Prenons un exemple : supposons que le prix de la consultation fixé par la caisse soit de 100 F. Le docteur Dupont, secteur 1, est obligé de demander 100 F. Le patient sera remboursé 70 F. Le docteur Durand, secteur 2, est libre de choisir son tarif. Supposons que sa consultation soit de 160 F. Comme pour le premier cas, le patient ne sera remboursé que 70 F. Mais alors y-a-t-il un critère particulier pour s'installer secteur 2 ? Jusqu'à 1989, aucun ! Le choix ne se fait pas sur un critère de compétence, mais sur un choix personnel, puisque l'accès est possible à tous ceux qui le souhaitent. Cependant, à la fin des années 80 (Claude Evin était alors ministre de la santé), une nouvelle convention est signée : plus aucun médecin ne peut s'installer en secteur 2 à l'exception des anciens chefs de clinique. Pour la première fois, c'est l'apparition d'un critère qualitatif. Mais il n'y a pas de rétroactivité : les anciens secteurs 2 peuvent le rester (toutefois, ils ont des cotisations plus élevées que leurs confrères en secteur 1). Résultat : la quasi totalité des médecins actuellement en secteur 2 le sont

depuis les années 80, par choix personnel. De plus, ils sont fortement implantés dans les zones " riches " de France, à savoir en région parisienne (tous les ORL du 10<sup>e</sup> sont secteur 2 !) et sur la côte d'Azur. Dans la France rurale, ce secteur est rare.

Actuellement, pour le secteur 1, les tarifs de consultation sont les suivants : 110 F pour les généralistes, 150 pour les spécialistes hors psychiatrie, et 225 F pour cette dernière.

Par ailleurs, depuis le second semestre 1996, les médecins sont obligés d'afficher dans la salle d'attente leur tarif. Mais une fois ce seuil psychologique franchi, beaucoup

de patients n'osent plus faire demi-tour. Le mieux ne serait-il pas de l'indiquer à côté de la plaque, afin de voir le prix dans la rue, comme pour les coiffeurs ou les hôtels ?

Ci-joint une liste des praticiens du 10<sup>e</sup> dans 4 spécialités avec leur secteur et leur tarif. Par le Minitel (3615 code LASECU), menu annuaire des professions de santé, on peut trouver le secteur mais pas les tarifs de consultation. Par contre, il est inutile d'appeler le Conseil de l'Ordre des médecins, car il refuse de donner ce type de renseignement. S'agirait-il d'une maladie couverte par le secret professionnel ?

*Benoît Pastisson*

### Liste de praticiens libéraux du 10<sup>e</sup> (source : minitel 3611)

		Secteur	Tarif consult.*
<b>Dermatologues</b>			
Binet Olivier - 35 bd de Magenta	01 42 08 49 72	2	310 F
Bonfond Bernard - 132 rue La Fayette	01 42 46 45 22	2	230 F
Centre Sabouraud - 2 pl. Dr-Alfred-Fournier	01 42 49 39 39	?	150 F
Chanteau Marie - 6 bd de Strasbourg	01 42 06 78 76	1	140 F
Interligator Daniel - 6 bd de Magenta	01 42 40 79 89	2	entrée 250 et 270 F
Janvier Evelyne - 127 rue La Fayette	01 48 78 22 33	2	240 F
Sebban Martine & Smadja Catherine - 48 bis quai de Jemmapes	01 42 45 85 41	2	230 F
<b>Pédiatres</b>			
Azema Lydie - 12 rue de Beaurepaire	01 42 49 55 48	2	260 F
Bosquier Guy - 90 rue du fg du Temple	01 48 78 20 26	2	250 F
Demay Gérard - 2 rue Albert-Camus	01 42 49 54 82	2	210 F
Le Henand Chantal - 58 bd de Strasbourg	01 40 35 63 70	1	140 F
Lecourtier Isabelle - 19 rue Eugène-Varlin	01 42 05 12 34	1	140 F
Sion Richard - 9 bd de Magenta	01 42 08 73 95	2	230 F
Tassel Dominique - 43 bd de Strasbourg	01 45 23 32 34	1	140 F
<b>Gynécologues</b>			
Abbou-Fajerman Josée - 110 r fg-Poissonnière	01 42 81 50 86	2	300 F
Bailleul Sylvie - 77 rue fg-St-Denis	01 45 23 28 76	2	250 F (moyenne)
Brochard Laure-Anne - 221 rue La Fayette		2	250 F
Cazin-Bussac Monique - 221 rue La Fayette	01 46 07 52 03	2	250 F
Guerre-Lebhar Nicole - 221 rue La Fayette	01 42 05 44 38	1	140 F
Krulik Danielle - 66 bd de Magenta	01 46 07 09 41	2	400 F
Lavol Véronique - 58 bd de Strasbourg	01 46 07 40 97	2	230 F
Magimel Mireille - 150 bd de Magenta	01 48 78 30 05	2	250 F
Marzouk Gérard - 8 bd St Denis	01 42 40 30 00	2	250 F
Siger Dominique - 115 bd de Magenta	01 45 26 01 92	2	290 F
Thieblot Geneviève - 152 rue La Fayette	01 40 36 27 90	1	140 F
Van Viet - 8 bd de Strasbourg	01 42 39 35 35	2	300 F, puis 250 F
Waserman Céline - 18 bd de Magenta	01 42 08 98 52	2	230 F
Zitoun Pierre - 127 rue Lafayette	01 48 78 22 33	2	350 F
<b>O.R.L.</b>			
Bringard Michel - 132 rue La Fayette	01 48 24 62 02	2	220 F
Janssen Bernard - 96 rue de Maubeuge	01 42 85 44 10	2	200 F

\* fournis pas le médecin ou la secrétaire médicale.

Pour les secteurs 2, les prix sont libres. Les tarifs peuvent varier d'un client à l'autre.

**Pour les généralistes, les autres spécialités et les actes spécifiques, renseignez-vous auprès du praticien.**

## Saturnisme infantile

**Voilà 10 ans que cette maladie de l'enfant, pratiquement oubliée de tous les médecins, a été redécouverte à Paris : en 1985 deux enfants décédaient d'une intoxication majeure au plomb. La mobilisation progressive des équipes de PMI (Protection Maternelle et Infantile) de la ville de Paris a montré que ce phénomène n'était pas isolé et a permis de dépister de plus en plus de cas et ce particulièrement dans les arrondissement du nord-est de la ville.**

Le saturnisme infantile est essentiellement lié à l'ingestion de poussières contaminées par le plomb contenu dans des peintures anciennes dégradées, voire dans les cas les plus graves à l'ingestion d'écaillés de peinture. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la céruse ou peinture au plomb était largement utilisée, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments, du fait de ses excellentes qualités couvrantes et hydrofuges. L'intoxication des enfants par le plomb est à la fois une conséquence et un marqueur des mauvaises conditions d'habitat. Mais des intoxications peuvent survenir aussi à l'occasion de travaux de rénovation ou de bricolage (ponçage, décapage...) dans des logements anciens et ce quelque soit le niveau socio-économique des familles.

Même à faible dose, le plomb entraîne des atteintes du système

nerveux central qui se traduisent par une diminution des capacités d'apprentissage et du développement intellectuel, avec baisse du quotient intellectuel (QI). Ces séquelles sont probablement irréversibles et les enfants qui ont subi une intoxication présenteront sans doute un handicap définitif. À plus fortes doses, le plomb est cause d'anémies, de troubles digestifs, d'atteintes rénales et dans les cas les plus graves d'encéphalopathies (atteinte cérébrale) pouvant être mortelles.

### Dépistage

Les jeunes enfants (1 à 6 ans) sont les plus vulnérables. En effet leur comportement normal dans l'exploration de leur environnement est de porter les objets et les mains à la bouche. Chez eux l'absorption digestive du plomb est cinq fois plus élevée que chez l'adulte. Enfin leur

système nerveux, en cours de maturation, est particulièrement sensible à l'effet toxique du plomb. Des carences en fer et en calcium sont des facteurs aggravants.

Le dépistage repose avant tout sur le dosage du plomb dans le sang (plombémie). On considère qu'un enfant est en contact avec une source de plomb lorsque sa plombémie est supérieure à 150

microgrammes par litre ( $\mu\text{g/l}$ ). Entre 100 et 150  $\mu\text{g/l}$ , il doit y avoir soupçon et le dosage reconstrôlé.

Une prise en charge hospitalière est nécessaire au delà de 450  $\mu\text{g/l}$  et elle doit se faire en urgence à partir de 700  $\mu\text{g}$  par litre. Dans tous les cas, la prise en charge médicale doit s'accompagner d'une recherche de plomb dans l'environnement de l'enfant, de conseils aux parents et d'intervention sur l'habitat, voire de relogement.

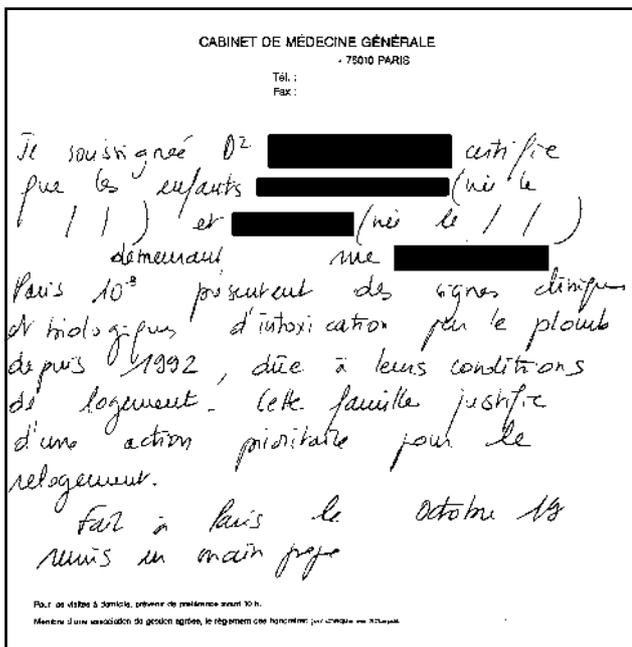
Lorsque l'intoxication est faible - mais non dénuée d'effets à long terme - les manifestations sont peu spécifiques et difficiles à identifier au cours d'un examen médical. Le dépistage doit s'orienter vers l'interrogatoire des parents à la recherche des conditions de logement et d'un comportement de l'enfant pouvant être sources d'intoxication. C'est ce qui a été mis en œuvre par les équipes de PMI. Mais il faudrait une recherche systématique de plomb dans les logements à risque pour proposer un dépistage aux enfants y résidant.

Entre 1987 et 1993, 3819 enfants ont bénéficié d'un dépistage sur la ville de Paris, avec les résultats suivants :

Plombémie inférieure à 100  $\mu\text{g/l}$  : 869 enfants, entre 100 et 150  $\mu\text{g/l}$  : 959 ; entre 150 et 450  $\mu\text{g/l}$  : 1767 ; supérieure à 450  $\mu\text{g/l}$  : 224.

Ils montrent que le saturnisme infantile, intoxication que l'on croyait d'un autre âge, est un véritable problème de santé publique touchant sans doute des milliers d'enfants à Paris.

Les données plus récentes (mai 92 à octobre 95) permettent de dresser une véritable cartographie du saturnisme infantile dans la ville de Paris en prenant en compte les plombémies supérieures à 150  $\mu\text{g/l}$ .



Un certificat comme on voudrait ne plus en voir

(lire la suite page 12)

# Dossier

Dans les 20<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements, 363 cas en tout ; le 10<sup>e</sup>, 47 ; les 12<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup>, 75 cas ; pour tous les autres, moins de 10 enfants chacun, (zéro pour les 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>).

On n'est pas étonné dans ces conditions que les conseils d'arrondissement du nord-est de Paris aient adressé un vœu au maire de Paris, lui demandant de rendre systématique le dépistage des enfants à risque, de prendre en compte l'existence d'un cas de saturnisme dans la famille comme critère de relogement et enfin d'être destinataires de la liste des logements où des cas ont été dépistés. Ce vœu ne semble avoir été suivi d'aucun effet !

Dans le 10<sup>e</sup>, les quartiers qui semblent le plus concernés sont le sud de l'arrondissement (quartiers des portes) et le nord-est (Sainte-Marthe et bas Belleville).

Au delà des actions de prévention individuelles que mènent les équipes de PMI et qui sont une priorité, la recherche du plomb dans l'habitat doit permettre d'orienter des actions de réhabilitation qui doivent permettre d'éliminer les peintures en cause ou de les isoler pour qu'elles ne soient plus accessibles.

Le relogement des familles d'enfants intoxiqués est une solution individuelle à condition que le coût social en soit acceptable, que le nouveau logement ne soit pas source de contamination et que l'ancien soit effectivement réhabilité.

Seul le développement d'une politique de rénovation et d'entretien de l'habitat ancien permettra d'éviter l'apparition de nouveaux cas. Dans l'attente d'une évaluation précise de l'ensemble du parc immobilier présentant un danger, ce qui devrait être une priorité pour les autorités, il est possible dès aujourd'hui de dresser une cartographie des îlots dans lesquels ont été dépistés des cas d'enfants intoxiqués sans communiquer les adresses exactes (pour préserver le secret médical), pour élaborer des programmes de réhabilitation prioritaires. La ville de Paris est à même de réaliser une telle carte avec les données qu'elle a en sa possession.

**Alain Fontaine - Hubert Isnard**

## Quand la tuberculose sévissait dans notre arrondissement

C'est à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, que la tuberculose commença sérieusement à se manifester avant de gagner de façon endémique la France pendant tout le 19<sup>e</sup> et le début du 20<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas que des écrivains ou des musiciens romantiques qui se meurent en beauté de phtisie, comme Chopin ou la « Dame aux Camélias », mais aussi le fils de Louis XV et celui de Napoléon I<sup>er</sup>, et même des médecins : Vicq d'Azir, Laënnec, Bichat, et bien d'autres connus ou inconnus en furent affectés. La maladie touchait surtout la population ouvrière et misérable des quartiers les plus défavorisés de Paris, dont le 10<sup>e</sup> arrondissement, où s'entassaient dans des logements plus qu'insalubres des gens contagieux qui propageaient à la vitesse « grand V » la maladie.

Une grande enquête hygiéniste du Casier sanitaire des maisons de Paris fut menée en un premier temps de 1894 à 1904, puis continuée jusque dans les années 1920. Elle releva 17 îlots tuberculeux et leur donna un ordre de classement sur cette période, suivant une fourchette de 10 à 19 décès par immeuble, puis de 20 et au-dessus. Ainsi fut-il noté que les secteurs les plus touchés pour notre arrondissement étaient les Faubourg-Saint-Martin, du Temple et, autour de l'hôpital Saint-Louis, les rues Vicq-d'Azir, de la Grange-aux-Belles et le boulevard de la Villette pour lesquels il fut relevé plus de 20 décès par immeuble.

La lutte contre la tuberculose, dont le taudis était le principal artisan, ne put se faire que par la disparition des îlots insalubres, l'expropriation puis le relogement des populations. Plus de dix ans pouvaient s'écouler entre ces étapes, aussi des mesures propres à les accélérer furent-elles prises comme la création, le 28 janvier 1914, de l'Office public d'habitations à bon marché de la Ville de Paris, puis le 18 juillet 1915, de celui du département de la Seine. De 1920 à 1949, 129 000 personnes échappèrent ainsi à la contagion de la tuberculose en étant relogées dans 22 000 logements neufs. À cette époque, avant l'arrivée des antibiotiques, l'éradication de la maladie passait donc obligatoirement par une politique de logement, c'est-à-dire par un traitement social.

**Jeannine Christophe**

### Le retour en force des maladies infectieuses

*« L'apparition de formes résistantes au traitement liée à l'urbanisation et à la pauvreté a redonné une brûlante actualité à la tuberculose. Elle a tué 3 millions de personnes en 1995 et un tiers de la population mondiale est porteuse du bacille de Koch. »*

*Henry Gée - Le Monde 15/01/97*



*Le Marsala-Kina ferrugineux (oui !) du Dr. Saliès, 116, Fg-St-Martin, était « infallible pour combattre la chlorose, l'anémie, la tuberculose, le rhumatisme, les pâles couleurs des états de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition, le surmenage, etc. » (sic)*

## Réseaux de prise en charge

*Certains types de patients ont besoin d'une écoute et d'un accompagnement spécifiques, même en dehors de tout problème de droit. Ainsi en est-il des malades toxicomanes, des malades alcooliques ou des malades du SIDA, des tuberculeux. On pourrait aussi parler des alternatives à l'hospitalisation pour les personnes âgées, ou des difficultés rencontrées par certains handicapés (une consultation spéciale pour les sourds-muets existe à l'hôpital de la Salpêtrière).*

*Lutter contre l'exclusion passe par des pratiques assurant la qualité au quotidien. Pour ce faire certains praticiens s'organisent.*

Deux exemples de réseaux de prise en charge de patients : le réseau Ville-Hôpital (VIH) Paris Nord et la COPAST (Coordination parisienne de soins aux toxico dépendants)

### Qu'est ce qu'un réseau

Le réseau est une « *forme d'organisation coopérative dans le système de santé* ». Le travail en réseau s'est présenté comme une nécessité pour des « acteurs » de terrain (médecins de ville, médecins hospitaliers, infirmiers, pharmaciens, travailleurs sociaux, travailleurs familiaux) avec l'apparition de l'épidémie de sida. Les soignants ont été confrontés à des problèmes nouveaux : de jeunes patients se retrouvaient dans des situations de perte d'autonomie ressemblant à celle des personnes âgées. L'organisation des soins ne l'avait pas prévue. Sortis de l'hôpital, ils se retrouvaient seuls à la maison à devoir se débrouiller. De même, le sida étant une nouvelle maladie, les professionnels de la santé avaient tous besoin de se former, et le système de formation continue saturait.

Réciproquement, les patients ont rapidement su s'organiser en créant des associations (la première fut AIDES). Elles ont poussé les médecins à assurer la prise en charge des malades en ambulatoire (à leur cabinet).

Les réseaux sont nés de ce « face à face » entre les professionnels et les associations, induisant des nouveaux rapports entre médecins et malades. Leur mise en place s'est faite sur la base du volontariat.

Une partie des examens et des traitements du sida, du fait de leur

complexité, devait se faire à l'hôpital. Il était impératif de tisser des liens plus étroits entre praticiens hospitaliers et soignants « de ville ».

Ce n'est que petit à petit que la forme des réseaux s'est structurée : plusieurs ministres de la santé ont pris conscience de l'importance de cette manière de travailler et ont apporté un soutien financier des pouvoirs publics.

L'intérêt du travail en réseau apparaît de plus en plus comme une évidence dès que les problèmes à résoudre sont complexes : sida, mais aussi toxicomanie (les deux sont malheureusement très liés), prise en charge des personnes âgées, malades atteints de l'hépatite C, alcooliques, etc.

### Le réseau VIH Paris Nord

Sa création remonte à 1988. À cette époque des médecins généralistes ont commencé à se réunir une fois par mois à l'hôpital Saint-Louis avec leurs confrères hospitaliers pour discuter des problèmes de patients qu'ils avaient en commun. En 1990, certains médecins généralistes, au travers de leurs associations de formation continue créent officiellement le réseau. En 1992, la circulaire du ministre Durieux autorise le financement des réseaux et permet l'embauche d'une équipe de coordination (trois mi-temps, dont un médecin et deux secrétaires coordinatrices techniques).

Aujourd'hui, le réseau réunit environ 250 spécialistes dans toutes les disciplines et les services de maladies infectieuses de trois hôpitaux. Il couvre quatre arrondissements (9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et leurs zones limitrophes), soit une population de 500 000 habitants. Les intervenants ont assuré la prise en

charge de 894 personnes l'année dernière.

Il est présidé par le Dr Catherine Chaumie, médecin généraliste dans le 10<sup>e</sup>. Un conseil d'administration de 27 personnes se réunit tous les deux mois.

Le réseau assure plusieurs services :  
- rencontres, réunions, séminaires pour les professionnels ;

- réponse téléphonique à des demandes d'orientation et d'information sur les services existants. Les utilisateurs de ces services sont autant les professionnels que des personnes concernées par le VIH (patient, famille, entourage, etc.) ;

- pour les patients ou leur famille, les permanents du réseau recherchent un correspondant adapté. **Il ne s'agit pas de se substituer aux praticiens, mais de mettre en correspondance besoins, demandes et offres de service.**

Pour tout renseignement complémentaire :

Réseau Ville-Hôpital Paris Nord

Tél. : 01 42 72 65 43

### La COPAST

Au début des années 90, l'intersecteur de psychiatrie (service public et gratuit de psychiatrie) a organisé des consultations de soutien psychiatrique aux patients atteints par le VIH (association ESPAS).

Cependant, comme nombre de problèmes psychiatriques posés aux patients porteurs du VIH ont trait à des questions de toxicomanie, ESPAS a créé un lieu spécialisé pour la toxicomanie. La nouvelle association est reconnue en 1995 comme réseau Ville-Hôpital pour la toxicomanie.

(Suite page 14)

Trois personnes sont salariées, à temps partiel, pour assurer la coordination du réseau et l'accueil des toxicomanes : un psychiatre, un médecin généraliste et une secrétaire coordinatrice .

La COPAST « couvre » l'ensemble des arrondissements de la rive droite de Paris dans lesquels elle coordonne un réseau de correspondants : associations locales (Médecins du Monde avec son centre Parmentier, le Bus des femmes, le centre méthadone « La corde raide » dans le 12<sup>e</sup> et le réseau VIH) ainsi que 13 médecins dont 7 généralistes, des psychiatres de l'intersecteur, 7 pharmacies, les hôpitaux Saint-Louis et Lariboisière. 1568 patients ont été pris en charge par les médecins de la coordination en 1996 (de janvier à novembre), dont 150 pour notre arrondissement.

Le réseau propose deux types de service :

- Aux particuliers (usagers de toxiques, quels qu'ils soient, ou aux familles), un entretien avec l'un des médecins est proposé sur rendez-vous afin d'évaluer le problème et de proposer une orientation. Aucune orientation n'est faite ou aucun conseil n'est donné par téléphone sans avoir reçu au préalable le patient. L'orientation se fera vers des professionnels avec qui les permanents du réseau auront personnellement pris contact. Aucune ordonnance n'est faite lors de ces consultations d'orientation.

- Le service assuré aux professionnels est double : réunions de discussion et de formation, et conseil. Tout médecin peut adresser l'un de ses patients en consultation à la coordination à fin d'évaluation ou d'orientation.

La COPAST étant un service médicalisé (tout comme le réseau VIH), les personnels sont tenus au secret et la confidentialité est assurée.

Le réseau actuel de la COPAST manque de correspondants et il y a nécessité de l'étendre.

Pour prendre contact, ou pour toute information complémentaire :

COPAST

☎ : 01 48 04 05 45

Michel Bass

## Et le tabac, alors !

**Le 10<sup>e</sup> est un arrondissement bien fourni en associations de lutte contre le tabac. Si nous vous épargnons la longue liste des risques auxquels sont exposés les fumeurs, (60 000 décès prématurés par an, 30 % des incendies, etc.), c'est que la place nous manque. Et, il est vrai qu'au restaurant dans le 10<sup>e</sup> et ailleurs, ne pas avaler de fumée est quasi impossible.**

**Paris sans tabac** est une association loi 1901, créée en 1991 par des médecins et des enseignants qui organisent des actions de prévention du tabagisme chez les jeunes et aide au sevrage tabagique en développant une prise de conscience des problèmes liés au tabagisme et en souhaitant faire découvrir le bien-être de vivre sans fumer.

En collaboration avec l'académie de Paris, *Paris sans tabac* organise en milieu scolaire :

- des conférences-débats,
- des concours d'affiches, de cartes de vœux et de documents audiovisuels, de lettres,
- une enquête annuelle sur les habitudes des collégiens et lycéens parisiens.

L'association élargit ses actions par :

- des interventions en entreprise,
- la réalisation d'une brochure, avec le journal Okapi, sur le tabagisme,
- la préparation d'un dessin animé avec l'agence Image,

- l'élaboration d'un disque compact interactif, outil familial et convivial ; la plus grande banque de données interactives multimédia sur les conséquences du tabac sur la santé et comment y remédier ainsi que sur les lobbies des fabricants de tabac. Il inclut jeux et tests pour petits et grands, fumeurs et non-fumeurs et est en vente à *Paris sans tabac*.

La Caisse primaire d'assurance maladie en propose des bornes interactives à ses assurés



(renseignements CPAM, Madame Labarthe, au 01 40 23 71 75).

Quand on rêve de pouvoir respirer sans être agressé, il faut s'adresser à la **Ligue contre la fumée du tabac en public (LCFTP)** pour promouvoir les droits des non-fumeurs. En faisant des interventions auprès de responsables dans les lieux de travail, les établissements scolaires, les hôpitaux, auprès de la SNCF, des restaurants, son but est

de faire entrer la loi Évin dans les mœurs, de la faire respecter dans tous les endroits collectifs publics et privés. Elle diffuse des autocollants «*Espace sans tabac*» ; une plaquette de proposition de démarches contre le tabagisme en milieu de travail, avec proposition de soutien de l'association quand les non-fumeurs, n'ayant pas droit au respect et à la courtoisie, doivent exiger le respect de la loi ; le texte de la loi Évin ; des propositions pour arrêter de fumer en 10 points.

Actuellement l'association doit même soutenir quatre personnes qui ont été licenciées parce qu'elles demandaient l'application de la loi sur leur lieu de travail.

### Demain j'arrête

Hôpital Fernand-Widal

☎ : 01 4005 42 01

Service de pneumologie de l'hôpital Saint-Louis, ☎ : 01 42 49 93 38

Plus exotique :

Centre Shiatsu antitabac, Ibis, cité de Paradis, ☎ : 01 45 23 01 99

Marie-Hélène Cayla

## Toxiques mânes de Fernand-Widal

*Fernand Widal, qui exerça à la « maison Dubois » (cf. page 20), fut un brillant précurseur de la sérologie clinique. Il est, entre autres, autant connu pour ses travaux sur le sérodiagnostic de la typhoïde que pour ses recherches sur les pathologies rénales. En 1959, on donna son nom à l'hôpital.*

Aujourd'hui, « Fernand-Widal » a tourné la majeure partie de ses activités vers la toxicologie et le Centre anti poisons de Paris (CAPP) en est le point de mire. Il accueille depuis 1990 un important centre gérontologique de 240 lits d'hospitalisation (les autres services de l'hôpital totalisant 111 lits).

### Vous avez dit « arsenic »

La toxicologie à Fernand-Widal se répartit en cinq services :

- un service de médecine interne à orientation toxicologique qui cible le traitement des intoxications chroniques et des dépendances (54 lits et 2 lits d'hôpital de jour).

- un service de réanimation toxicologique où sont plus spécifiquement traités les intoxicés aigus et les victimes de catastrophes (21 lits et 13 de réanimation).

- un service de psychiatrie qui accueille pour une durée brève des patients présentant des troubles psychopathologiques sur 36 lits d'hospitalisation et notamment dans le cadre de ce service, l'espace Murger prend en charge les toxicomanies graves. Les patients peuvent y bénéficier d'hospitalisation pour sevrage à condition d'accepter les délais de la liste d'attente.

Ce service propose aussi une consultation et les patients de l'espace Murger trouvent autant l'accueil ponctuel dont ils ont besoin que suivi psychothérapeutique, traitement ambulatoire, protocole de substitution, orientation sociale ou prise en charge en réseau.

- un service de biochimie-toxicologie qui assure plus spécifiquement la recherche et le dosage des toxiques et des médicaments, l'évaluation d'antidotes, le dosage des métaux.

- le centre anti poisons de Paris.

### Comment noyer le poison

Le centre anti poisons de Paris est implanté à Fernand-Widal depuis 1959. Sa mission principale est de donner un avis d'expert sur tous les cas d'intoxication qui lui sont proposés. Les réponses sont données par 18 médecins qui se partagent les gardes jour et nuit (☎ 01 40 37 04 04).

Les demandeurs sont à 41 % personnels de santé (37 % médecins et 4% paramédicaux) à qui sont indiqués : symptomatologie, examens à réaliser, conseils en réanimation urgente ou traitements adéquats.

59 % des autres appels proviennent du public, à qui sont indiqués : gestes d'urgence, ce qu'il ne faut surtout pas faire, le pronostic qui conditionne ou non l'urgence du traitement.

Le CAPP est surtout concerné par les intoxications aiguës (accidents domestiques, suicides, erreurs d'utilisation, effets indésirables de médicaments). Cependant, dans 10 % des cas, les intoxications ont un caractère chronique ( c o n t a m i n a t i o n

professionnelle, pollution, toxicomanies).

Le CAPP n'a pas pour seule mission d'aider au traitement individuel d'un cas d'intoxication, il œuvre aussi dans le cadre de la toxicité des produits chimiques ou médicamenteux, et ce travail d'expertise est pris en compte lors des réglementations ministérielles.

### Arsenic ou vieilles dentelles

Le centre de gérontologie de Fernand-Widal a ouvert ses portes en 1990 dans de nouveaux locaux qui permettent d'accueillir 240 personnes âgées sur 3 types de séjour :

- 190 lits en « long séjour » permettant l'hébergement à long terme de personnes dépendantes.

- 45 lits en « moyen séjour » dont l'objectif est d'assurer un retour au domicile après un temps de réadaptation polyvalente.

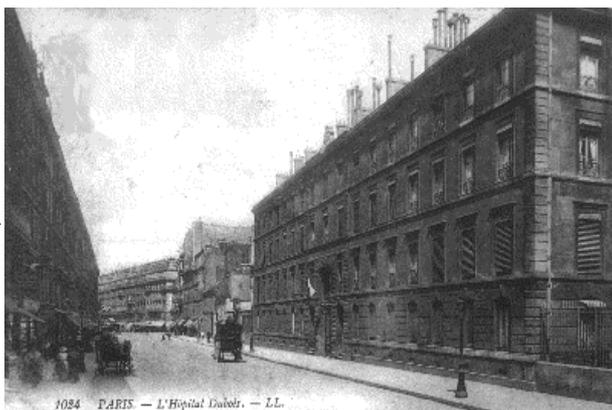
- 15 lits de médecine interne pour personnes âgées permettant : bilans diagnostiques, évaluation de dépendances ou traitements d'une affection aiguë.

Le service est en liaison permanente avec l'extérieur et travaille en réseau avec de multiples correspondants (généralistes, paramédicaux, travailleurs sociaux, associations de maintien au domicile, maisons de retraite).

Le centre met en place un projet de « rencontres inter-génération », visant un échange interactif entre enfants et personnes âgées. Dans un premier temps, des films vidéos de témoignages pour faire vivre la mémoire du 10<sup>e</sup> arrondissement sont réalisés. Ils seront proposés comme support pédagogique aux enseignants de l'arrondissement.

Dans un deuxième temps seront envisagés des enregistrements avec la participation des enfants à partir de leur questionnement.

Élisabeth Pascot



La maison Dubois, ancien nom de l'hôpital Fernand-Widal, en 1908

## Le sida à l'hôpital Saint-Louis

*La prise en charge des personnes concernées par le virus du sida à l'hôpital Saint-Louis est répartie entre plusieurs services. La file active (nombre de patients suivis) est la troisième de la région parisienne. Les premiers patients sont suivis depuis le milieu des années 80 dans deux services : maladies infectieuses et hématologie. L'hôpital est fréquenté, vu le quartier dans lequel il est situé et sa reconnaissance mondiale, par une population fortement défavorisée, voire exclue. Le problème de l'accès aux soins (médicaments, hygiène, alimentation, compréhension des traitements et de la maladie, suivi médico-social...) s'y pose donc de manière dramatique.*

L'Hôpital Saint-Louis a toujours été à la pointe de la recherche médicale, et bien évidemment au niveau des traitements du sida. Depuis la fin de l'année 1995, la trithérapie y est administrée. Il s'agit de la prise de trois médicaments (ceux de l'ancienne génération - AZT, DDI - et de nouveaux médicaments (les antiprotéases). Leur combinaison améliore de façon très sensible la qualité et le confort de vie, et fait remonter les défenses immunitaires des patients. Évidemment, le virus n'a pas disparu totalement mais il est moins virulent (il « dort »). Ce nouveau traitement, même très prometteur, n'est pas le traitement définitif que nous attendons tous. Mais il s'agit d'une avancée thérapeutique très importante dans le combat quotidien contre le sida.

Le service des maladies infectieuses ou Fougères 3 (*les bâtiments de l'hôpital Saint-Louis reçoivent des noms de fleurs suivi de l'étage*) est le plus sollicité, avec environ 80 % de patients séropositifs ou malades du sida. Ce service dirigé par le professeur Modai a évolué pour une prise en charge globale (médicale, sociale, liens entre la ville et l'hôpital) des patients et un souci de leur confort. Le service d'hématologie reçoit et suit des patients touchés par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) qui ont développé des cancers ou des maladies s'en approchant. Il a été l'instigateur de la création du Réseau ville-hôpital Paris Nord.

Les services de dermatologie (dirigés par les professeurs Morel et Dubertret) reçoivent et suivent des patients touchés par le sida présentant des problèmes liés à leur spécialité

(principalement le kaposi, une maladie de la peau apparaissant chez les personnes malades du sida).

Le service de médecine générale (ou antenne) dirigé par le professeur Rouffy reçoit de manière épisodique des patients touchés par le VIH qui arrivent en urgence et sans suivi médical.

La consultation Verlaine est un service de consultation pour les personnes en précarité (sans couverture sociale). Il est dirigé par le professeur Farge qui a voulu permettre l'accès à une prise en charge médico-sociale même aux personnes sans papiers. Ce service lie obligatoirement le social avec le médical et a pour objectif de remettre en place la couverture sociale perdue par le patient tout en maintenant le suivi médical.

L'équipe mobile de soins palliatifs et du traitement de la douleur a été mise en place au début des années 90 pour assister et soutenir tous les services au niveau de la douleur et de la fin de vie. Il est évident que cette équipe est fortement sollicitée par les services recevant des malades du sida. Elle a été à l'origine de la création du réseau appelé le Chêne Saint-Louis.

Le service de prévention et de traitement des maladies sexuellement transmissibles (MST) reçoit lui aussi des patients concernés par le virus du sida. Il leur apprend souvent leur statut sérologique (la présence ou non d'anticorps indiquant l'exposition au virus et définissant le statut de séropositif ou séronégatif) et les dirige ensuite vers les services et l'hôpital concernés.

Les associations, présentes dans à peu près tous les services, effectuent

un travail bénévole de soutien psychologique des patients, de leurs proches ainsi que de l'équipe médicale. Les bénévoles y sont pour la plupart soumis à une stricte confidentialité dans le cadre de leurs activités.

L'association la plus structurée et la plus présente est, pour le sida, l'association AIDES. Elle est présente de manière permanente dans le service des maladies infectieuses, et ponctuellement dans tous les autres services. Elle assure un accueil, une écoute et une information des patients, distribue de la documentation, aux patients et au personnel de l'hôpital. Ses volontaires sont formés tant sur le plan de la connaissance de la maladie que de la relation d'aide et d'écoute.

Le Réseau ville-hôpital Paris Nord est une association combinant des professionnels de la santé, du social, et des représentants d'associations de lutte contre le sida. Son objectif est la formation et la création de liens entre tous les professionnels médico-sociaux s'occupant d'un même patient pour une cohérence et une prise en charge globale.

Le Chêne Saint-Louis est une association de professionnels de la santé qui permet la formation et la communication entre tous ses membres sur le traitement de la douleur et la prise en charge en fin de vie des patients hospitalisés ou à leur domicile.

*Nassim B.  
Alain Dupuis*

*AIDES*

*Tél. : 01 44 52 00 00*

*Réseau ville-hôpital Paris Nord*

*Tél. : 01 42 72 65 43*

*Le Chêne Saint-Louis*

*Tél. : 01 42 49 95 25*

## Mourir du sida

*Comment ne pas parler du SIDA de nos jours dans un dossier sur la santé ?*

*Comment parler du SIDA de nos jours dans un dossier sur la santé ?*

*On peut l'aborder de manière technique, médicale, militante (ce que nous faisons par ailleurs), moralisante, faire de belles théories ou refuser de voir, s'apitoyer ou s'en prendre aux responsables de « ce pays de merde ». Toutes ces approches ont en commun une vision qui évite de regarder la vie de ceux qui en souffrent et qui en meurent.*

*Après mûre réflexion, nous avons décidé de rapporter simplement un témoignage vécu (jusqu'à son terme). Cela bouscule et peut choquer, mais c'est un regard sur la réalité.*

Le téléphone sonne. Peut-on encore le laisser sonner ? J'ai chaud, cela doit être la fièvre. Puis-je oublier, puis-je oublier, non, je frissonne avant même le premier dring. Dring, dring... Débranchez le téléphone...

J'ai peur, mon sang se glace, l'histoire s'éteint, Michel mon amour tu éclates dans le néant, je ne peux plus faire durer l'histoire, l'histoire sommeille, s'éteint. Cela a duré combien de temps... ? Les limites du temps sont glaciales, je sombre, l'image se brouille, pourquoi ces larmes dans tes yeux, Sylvia ? Jacques, pourquoi bafouilles-tu ? Chante Enrico, chante, je veux encore danser, c'est la fête, pourquoi, mais pourquoi, avancez-vous ces visages misérables sur moi ?

La musique s'est arrêtée, les mots s'échappent du téléphone : apparition du HIV, baisse des globules blancs, baisse des globules rouges, T4, T8, je ne comprends pas, je comprends trop bien, je dois m'en aller, me sauver, Mon Dieu, raccrochez le téléphone, mon destin bascule, j'ai mal, mais je ne veux pas m'arrêter de danser. Mon mal s'appelle SIDA. Je lâche le grand mot. Désormais, il n'y a que lui et moi. Je guette par la fenêtre la nuit qui s'installe. Silence... Je vous observe, je lis sur vos visages ma propre peur. Je touche d'un cil les larmes brûlantes qui ruissellent sur vos joues, je ne pleurerai pas aujourd'hui, j'étirerai encore le temps quelques minutes. Demain je pourrai crier, aujourd'hui la vie est belle et c'est la fête...

Je comprends ce matin que le monde continue à tourner. Il est neuf heures et les métros sont bondés, l'air distille des odeurs d'eau de toilette et moi je suis seule avec mon désespoir et personne ne soupçonne l'ampleur et la profondeur de ma solitude.

Le soleil qui brille brûle mon cœur, ces journées si belles et ce ciel si bleu, sans lacune, m'agacent, je sais que ces journées ne sont pas pour moi. L'odeur alléchante du chèvrefeuille glisse entre mes stores, il est pourtant trop tard, les fantômes de la nuit ont glacé mon corps jusqu'au petit jour. Le calme glacé des cauchemars me prend toutes mes nuits. J'ai peur de vivre, de me réveiller, je dépose mes rêves d'adolescente qui sentent la vanille, le bonbon menthe, et l'éternité. Je dépose toutes mes armes, fatiguée de croire que quelque chose puisse changer, fatiguée d'espérer, fatiguée de partager avec les faux amis, je ris de ce rire de damnée, malheureuse à en avoir mal jusqu'au bout des ongles, je ris de ne jamais

trouver le repos, de le chercher entre les draps, et je me réveille en sanglots avec le désir de voir naître les mots qui pétriront de stupeur le monde, de pouvoir faire mal comme j'ai mal, juste pour assouvir mes désirs de justice, de faire la guigne à ce dragon qui hiberne au fond de mon corps, dont nul ne connaît l'heure de réveil, à ce mal sans visage, impalpable dont j'ose à peine prononcer le nom tant il est froid et m'emporte aux portes de l'enfer.

Moi, je voulais bien en sortir de ce cauchemar, mais je ne savais pas comment. Dans le service où je suis traitée, la réalité est dans toute son horreur. Ici je vois des visages où l'espoir se lit, mais je vois aussi la déchéance physique, des taches bleues qui me font pousser des hurlements (Kaposi), des fantômes qui circulent le long des couloirs, trop maigres pour marcher seuls. Des anges de la mort vous sourient, et vous demandent gentiment de tendre vos bras, juste pour quelques gouttes de sang. Dans cet hôpital j'ai vu le pire, après cela, je n'ai plus de fantasmes sur la mort.

Écrire, pour se souvenir, pour ne pas oublier, génération perdue, génération de l'après soixante-huit. Nous avons trente ans aujourd'hui, quoi ? Tout recommencer ! Il nous reste les miettes empoisonnées de soixante-huit, la baise à gogo... la libération des femmes... la pilule... la liberté... eux, ils y croyaient, mais nous on n'est rien, des nuls, un bataillon sans capitaine, un bateau sans gouvernail, on nous a coupé les ailes en plein vol.



Photo : Jean Marandon

## Avoir la sécu sans travailler

L'idée qui consiste à croire que la sécurité sociale est réservée aux personnes qui travaillent est périmée. Pour l'assurance maladie, il n'existe pas de gens en fin de droit. Ainsi, depuis 1992, presque tout le monde peut être un assuré social du système public. Tous les Français et les étrangers en situation régulière dont le pays a passé une convention avec la France peuvent demander à la Caisse primaire d'assurance maladie un formulaire de demande de couverture sociale.

Mais la sécurité sociale ne rembourse pas la totalité du prix des actes médicaux. La partie restante peut être prise en charge par la municipalité. Un Parisien qui peut justifier d'une adresse depuis trois mois et qui n'a pas de ressources peut faire une demande

d'aide médicale à l'aide sociale qui prendra en charge le ticket modérateur (c'est à dire la différence entre le prix total de l'acte et la partie remboursée par la caisse d'assurance maladie). C'est la carte Paris-Santé.

Pas vraiment simple, tout cela ! C'est pourquoi plusieurs centres aident ceux qui ont quelques difficultés à se retrouver dans ces méandres administratifs. Sur les 12 hôpitaux parisiens qui offrent des soins aux personnes qui sont dans la précarité, 2 sont dans le 10<sup>e</sup> arrondissement : Le service social *Verlaine* pour la polyclinique médico-chirurgicale de l'hôpital Saint-Louis et le service social *Arc en Ciel* pour l'hôpital Lariboisière. Leur particularité : n'être pas un bâtiment à part ni un camp retranché, mais un dispositif à l'intérieur d'une consultation ordinaire existant déjà.

Lorsqu'un patient non pris en charge vient, il voit un médecin qui le soigne, lui fournit des médicaments, et il est automatiquement orienté vers une assistante sociale qui l'aide à obtenir ses droits. C'est parfois très rapide : à Lariboisière, presque la moitié des demandeurs ont trouvé ou retrouvé leurs droits dès la seconde consultation.

Certes, le curatif est important, mais il vaut mieux prévenir que guérir ! Pour les moins de 6 ans, il n'y a pas de problème : les PMI (Protection maternelle et infantile) s'en chargent. Pour les adultes, il existe la médecine du travail. Mais entre les deux, la médecine

scolaire a du mal à assumer son rôle, car il n'y a que 1 800 médecins scolaires pour toute la France ! *Médecins sans frontières* a ouvert depuis 1996 un centre médico-social à Paris pour les enfants de plus de 6 ans et pour les adolescents. Il se situe passage Dubail dans notre arrondissement, et il propose des consultations médicales, mais surtout des bilans de santé, des vaccinations et une aide pour accéder aux droits sociaux. Son but est de démontrer qu'il est nécessaire d'offrir une médecine préventive globale ouverte à tous.

Enfin, pour ceux qui n'ont pas fait les démarches pour obtenir une couverture sociale, il existe un centre de *Médecins du Monde* dans le 11<sup>e</sup> qui propose gratuitement des soins dentaires. Un numéro vert peut aussi orienter les patients démunis vers des consultations gratuites chez des médecins exerçant dans le privé. Quant aux MST, tout le monde peut les faire dépister gratuitement dans deux centres situés dans l'arrondissement.

Le système médical français est assez curieux. N'est-il pas aberrant que, dans un pays qui propose à des médecins trop nombreux de partir en préretraite avec 250 000 francs par an, il y ait une médecine humanitaire qui s'installe à côté d'une des médecines les plus performantes du monde ?

**Benoît Pastisson**

*Service social Verlaine, Hôpital Saint-Louis, ☎ 01 42 49 91 60*

*Service social Arc en Ciel, Hôpital Lariboisière, ☎ 01 49 95 65 65*

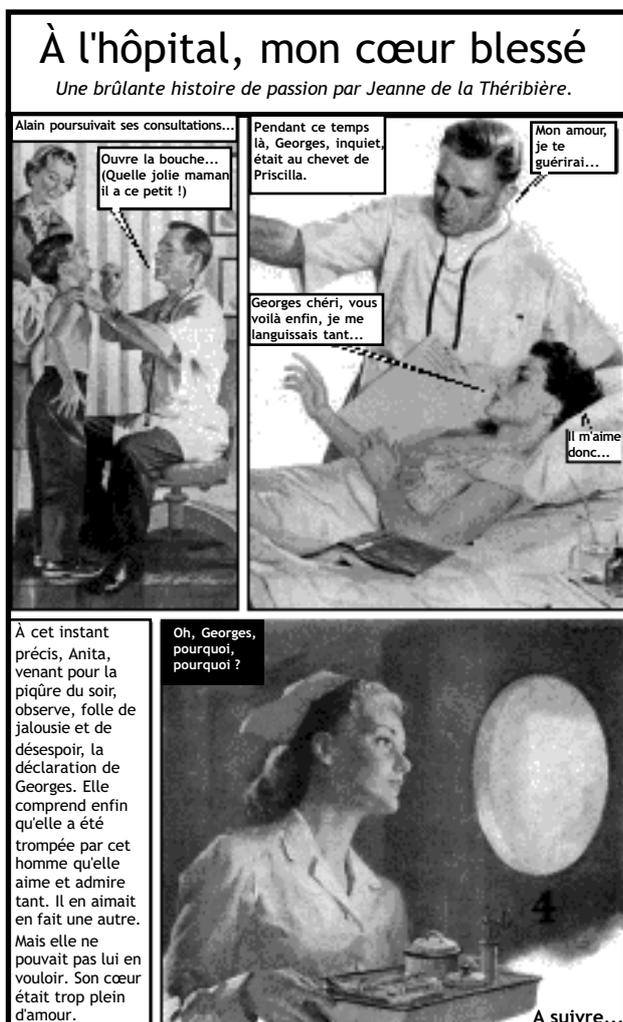
*Médecins sans Frontières, 21, passage Dubail, ☎ 01 42 05 54 44*

*Médecins du Monde, 61 bis, avenue Parmentier, 75011 ☎ 01 43 14 81 81*

*Dépistage gratuit des MST : 42, rue Bichat (Saint-Louis) ☎ 01 42 49 99 24*

*2, rue Ambroise-Paré (Lariboisière) ☎ 01 49 95 91 12*

*Réseau Vert : ☎ 08 00 23 26 00*



## Santé, sentez, santé

À visée hygiéniste, les vespasiennes, ces petits bijoux - de l'édilité - doivent leur nom (1834) à l'empereur romain Vespasien (9-79) qui avait institué un impôt sur l'urine (utilisée alors par les foulons comme source d'ammoniac).



*Vespasienne à une place en fonte ouvragée (1848) - rue du Faubourg-Saint-Martin, derrière l'église Saint-Laurent. Élevée en 1848 grâce à une souscription de propriétaires du faubourg.*

L'impôt, l'or et l'urine font bon ménage : l'or, *aurum* dans sa forme latine et *aurina* dans un latin plus populaire ayant donné aurine (1155), puis enfin urine en 1380.

L'ardoise a-t-elle été la pierre philosophale de l'urbanisme haussmannien ?

Si le propre de l'hygiène est de n'avoir pas d'odeur, le propre de l'urinoir - au sens propre - fut négligé et Léo Trézenik, le poète, « par l'odeur alléché » (La Fontaine déjà et le renard y succombèrent) à versifié le géromé - ou munster, sa pâte molle, affinée et odorante.

Sans vouloir *chlore* le débat, vous pouvez encore aujourd'hui retrouver la vision bleue et le rêve embaumé, non plus « au coin du boulevard de toutes les Villette », mais boulevard Arago - devant la Santé (le pourquoi du dossier) - rue Mirabeau (côté place de Barcelone) ou enfin rue Saint-Dominique en bordure du square Rousseau.

Sans lanterne, point de vessie.

À bon « humeur », salut !

**Jean Marandon**



*Vespasienne à six places devant le théâtre (disparu) de l'Ambigu.*

### LE GÉROMÉ

Au coin du boulevard de toutes les Villette,  
Si vous passâtes là, par quelque après-dînée,  
Vous connaissez la pissotière abandonnée,  
La pauvre dont jamais on ne fait la toilette.

Devant elle, ces messieurs de l'édilité  
Passent indifférents, dans les soirs violets,  
Emportant sur leurs épaules leurs beaux balais  
Qui n'ont jamais rincé, ni l'hiver, ni l'été,

Sa dalle où se corrompt l'urine populaire,  
Où sèchent les étrons furtifs des noctambules,  
Où stagne et croupit et fermente, en grosses bulles,  
Dans la tranquillité du soir crépusculaire,

L'eau grasse des voisins que leur bonne y jeta  
Sournoise, en tapinois, pendant que le sergot  
Suce amoureuxment un bout de berlingot  
Que la fruitière avant lui suçota.

Malgré les choléras, malgré les typhoïdes,  
L'eau dans la pissotière est dès longtemps tarie,  
La conduite est bouchée et l'urine pourrie  
Déborde dans le caniveau ses eaux putrides.

Sa paroi champignonne et sa dalle verdit ;  
Des mouches dans les coins font des petits tas noirs,  
Ces mouches qu'on ne voit que dans les urinoirs :  
Vampires du miasme et propagateurs du dit.

Et cela schlingue toutes ces odeurs intimes !  
Et c'est une infection en dépit du chlore  
Qu'on y jette parfois pour la rendre inodore  
Comme ceux où les dames payent dix centimes.

Oh ! la vision bleue ! oh ! le rêve embaumé !  
Oh ! dans le couchant rose, et smaragdine, et pers,  
Cette urine qui s'évapore par les airs !  
Et tout cela tient dans deux sous de Géromé !

**Léo Trézenik (1855-1902)**

# Le 10<sup>e</sup> au passé

## Les médecins sont dans la rue

*Quatorze célébrités du monde médical ont eu l'honneur de voir leur nom plaqué sur l'une de nos rues, places ou établissements, donnant ainsi un air de santé au 10<sup>e</sup>. Ces rues gravitent pour la plupart autour des deux principaux hôpitaux : Lariboisière et Saint-Louis, soit parce que ces médecins y ont exercé, soit parce que grands noms de la médecine française, notre arrondissement a voulu les glorifier.*

### Autour de l'hôpital Lariboisière

À tout seigneur tout honneur, voici **Ambroise-Paré** (1519-1590) : la rue qui porte son nom a été ouverte en 1847-1855 le long de la façade principale de l'hôpital Lariboisière. D'abord modeste garçon barbier, il devint par sa grande pratique de l'anatomie sur les morts et sur les vivants, le premier maître-barbier chirurgien de France, fier d'avoir été « au service des rois de notre France, quatre desquels j'ay servy : Henri II, François II, Charles IX et Henri III ».



Collection J. Christophe

*Ambroise Paré opérant*

Il se fit connaître du monde entier pour ses leçons d'anatomie qu'il professait à l'Hôtel-Dieu et pour les écrits qu'il en tirait. Il bouleversa le traitement des plaies de guerre jusque là cautérisées à l'huile bouillante ou au fer rouge, en préconisant la ligature des artères après amputation des membres « *cette seule découverte suffirait à immortaliser au premier rang des bienfaiteurs de l'humanité en faisant de lui le père de la chirurgie moderne* » dira de lui plus tard le baron Richerand, médecin à Saint-Louis, mais Ambroise Paré affirmait, dans sa grande croyance divine, qu'il était pour peu dans la guérison des blessés « *Je le pensay, et Dieu le guarist* » avait-il coutume de dire.

Longeant une autre façade de l'hôpital Lariboisière, la rue **Guy-**

**Patin** fut ainsi dénommée en 1862 en l'honneur de Gui Patin (1601-1672), célèbre en son temps par ses écrits et son enseignement de la chirurgie. Grand orateur, on se pressait de partout pour écouter au Collège de France ses jeux de mots et ses élégants discours en latin. Collectionneur de toutes les thèses en médecine, il écrivit une histoire des médecins célèbres et ses lettres en latin, publiées après sa mort, retracent cinquante ans d'histoire de la médecine et sont un témoin précieux des mœurs de son temps. Mais il fut l'ennemi farouche de toutes les nouvelles découvertes telles que le quinquina, l'antimoine et, bien que spécialiste de la saignée, il n'admit jamais la circulation du sang dans le corps.

De l'autre côté de la gare du Nord, se trouvait la maison « royale » puis « municipale » de santé, longtemps connue sous le nom de « maison ou hôpital **Dubois** », du nom de l'accoucheur de la duchesse de Berry puis de l'impératrice Eugénie, Antoine Dubois (1756-1837), éminent chirurgien qui dirigea l'hospice de 1802 à 1837. Sa popularité était telle que son nom fut spontanément donné à cet établissement en reconnaissance de son grand zèle et de sa haute bienveillance envers les malades, qu'il ne faisait souvent pas payer.

En 1959 la maison Dubois fut rebaptisée hôpital **Fernand-Widal**. Celui-ci (1872-1929) y exerça de 1897 à 1902, il reconnut les méfaits de l'urée dans le sang, étudia le rôle des troubles rénaux dans l'hypertension artérielle, mais surtout biologiste distingué, il fut un précurseur dans le sérodiagnostic, fit des recherches sur le streptocoque de la dysenterie « *ce microbe à tout faire* » et sur le mode de transmission

de la fièvre typhoïde, dont il réalisa la première vaccination.

### Autour de l'hôpital Saint-Louis

On a, à juste titre, qualifié ce secteur du 10<sup>e</sup> de « *quartier des médecins* ».



Collection Jeannine Christophe

*Le baron Alibert*

Commençons par la rue **Alibert**, nom que Louis-Philippe donna en 1840 à l'ancienne impasse Saint-Louis, en souvenir de Jean-Louis Alibert (1766-1837), chef de clinique à l'hôpital Saint-Louis. Il consacra toute sa vie à créer l'enseignement dermatologique en France et à faire de Saint-Louis la première école de dermatologie française ; il décrivit, selon une savante classification arborescente, tous les types morbides des maladies de la peau et en imposa les noms jusqu'à nous. Ses conférences magistrales pleines d'humour et d'esprit, dites en latin ou grec avec son accent méridional, réunissaient autour de lui une foule d'élèves et, tel saint Louis rendant la justice sous son chêne, c'est sous les ombrages des tilleuls de l'hôpital qu'il

# Le 10<sup>e</sup> au passé

donnait ses cours en été, déployant sur un drap le dessin de son arbre de la dermatose et, dès la moindre goutte de pluie, tout le monde pliait bagage pour se réfugier dans la grande salle de garde du pavillon Gabrielle. Charles X le fit baron en 1827, dès lors sa devise fut « *Pro Rege vigilant* » (toujours vigilant pour le roi).

Parallèle à la rue Alibert, l'avenue porte depuis 1851 le nom du chirurgien Anthelme **Richerand** (1779-1840) qui mit au service des blessés des trésors de thérapeutique chirurgicale. Il enseigna l'anatomie, la médecine opératoire et la pathologie à l'hôpital du Nord, nom de l'hôpital Saint-Louis pendant la Révolution. Comme son confrère Alibert, il fut fait baron par ordonnance royale de 1829.

La rue **Bichat**, ouverte en 1824, relie la rue Alibert et l'avenue Richerand. Xavier Bichat (1770-1802), médecin anatomiste et physiologiste, n'a jamais exercé à Saint-Louis, il n'en a certainement pas eu le temps, emporté qu'il fut à l'âge de 31 ans par la tuberculose. Il a cependant laissé à la postérité une abondante production médicale, a reconnu avant l'ère du microscope la structure propre des tissus et a défini leur rôle précis dans l'organisme.



Alfred Fournier

Au carrefour des rues Bichat et Alibert, est la place du **Docteur-Alfred-Fournier** à l'entrée du vieil hôpital Saint-Louis. Son nom lui a été donné en 1932 en souvenir de ce

médecin (1832-1914) pour qui fut créée à Saint-Louis, en 1879, la première chaire de clinique sur les maladies syphilitiques et cutanées.

En remontant vers le boulevard de la Villette, on trouve encore quatre rues portant des noms de médecins :

La rue **Charles-Robin**, détachée en 1893 de l'avenue Claude-Vellefaux, pour devenir celle de cet anatomiste et zoologiste (1821-1885) surnommé « *le micrographe à l'œil de verre* » car il s'en servait, disait-on méchamment, pour regarder dans son microscope. A la suite de Bichat, il étudia les tissus, inventa en 1855 les termes « *d'hématies* » et de « *leucocytes* » et installa à Saint-Louis un laboratoire d'histologie équipé de microscopes qui inspirèrent les frères Goncourt pour leur roman « *Sœur Philomène* ».

Puis la rue qui porte, depuis 1864, le nom de l'anatomiste Félix **Vicq-d'Azir** (1748-1794), médecin particulier de la reine Marie-Antoinette, fondateur en 1776 puis secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, en quelque sorte une « Organisation mondiale de la santé » avant la lettre, puisque son but était d'entretenir une correspondance régulière entre tous les médecins du royaume et de l'étranger, d'informer expressément les gouvernements de la santé des pays, de prévenir de « *toutes les épidémies et épizooties, de l'état de nutrition des populations, de leur hygiène de vie, etc.* »

Nous arrivons ensuite dans la rue baptisée en 1899 en souvenir du docteur **Henri Feulard** (1859-1897) historien de l'hôpital Saint-Louis, administrateur de la riche bibliothèque qui porte toujours son nom et dermatologue distingué ; il décrivait cet hôpital « *comme un chef-d'œuvre de construction avec son exposition des plus salubres... mais qui est l'égout de toutes les contrées du monde par les maladies les plus rares apportées par les étrangers si nombreux dans une ville comme Paris...* » (sic !). Il fut le premier à signaler l'action du climat, le rôle du moral et celui des métiers sur les maladies de la peau. Chacun s'attendrit sur son triste sort puisqu'il mourut à 38 ans dans l'incendie du

Bazar de la Charité en voulant sauver sa femme, sa fille et leur bonne.

Et enfin, nous aboutissons rue **Civiale**, du nom de l'urologue de Saint-Louis, Jean Civiale (1792-1867). Il osa employer sur un être vivant des instruments essayés jusque là sur des cadavres et fit ainsi la première opération du broiement de la pierre avec une pince à trois branches « *le litholabe* » qui réduisait en petits fragments les calculs vésicaux ressortant ensuite par les voies naturelles.

En quittant ce quartier des médecins, nous ne pouvons au passage que saluer l'avenue au nom de l'auguste pharmacien et agronome Antoine-Augustin **Parmentier** (1737-1813), notre premier diététicien, qui fit aimer la pomme de terre aux français mais leur indiqua aussi le moyen de faire des soupes économiques et cependant agréables au goût ; il mit aussi en place un service de secours à domicile « *en ardent amoureux de l'humanité qu'il était* ».

Pour terminer ce panorama médical,



Collection J. Christophe

allons prendre un bol d'air au square **Villemin**. Le médecin militaire **Jean-Antoine Villemin** (1827-1892) n'a jamais exercé dans le 10<sup>e</sup>, mais son nom a

d'abord été donné à l'ancien couvent des Récollets transformé en hôpital militaire, puis à l'école d'architecture qui l'occupa ensuite, et aujourd'hui au jardin, en reconnaissance des travaux de ce médecin qui, en étudiant la tuberculose, démontra la contagiosité de cette maladie, transmissible et non héréditaire comme on le croyait jusque là. Koch n'avait plus qu'à découvrir son bacille, 17 ans après en 1882 !

C'est un grand honneur rendu à Villemin que ce jardin, pour l'agrandissement duquel nous luttons et qui est le « *seul poumon vert* » de notre arrondissement, porte aujourd'hui son nom, lui qui a tant lutté pour préserver la santé de nos poumons !

*Jeannine Christophe*

# Guide pratique

## Feuilles médicinales

### Pour faire mal... aux idées reçues

Deux frères, Pierre et Michel Andrillon, respectivement journaliste et peintre, décident en 1991 de créer un journal : *Vous et votre Santé*. Le siège, d'abord installé en grande banlieue, déménage en 1995, et s'installe boulevard de Magenta pour des raisons de commodité.

Le journal, qui tire à 17 000 exemplaires, a choisi un contexte rédactionnel simple : éviter tout jugement, parler de toutes les médecines, quelles soient allopathiques ou non conventionnelles (appellation officielle des médecines « douces » depuis une décision du parlement européen de janvier 1996), et donner la parole aussi bien aux professionnels qu'aux malades et aux bien-portants. Le rôle de la revue, défini par le rédacteur en chef, est d'être « *un coursier de l'information* ».

Les plumes sont variées, puisque se côtoient des médecins, des chercheurs au CNRS, des responsables associatifs, un guérisseur, et même... Rika Zarai ! La parole à tous, sans censure ni parti-pris.

Le journal se bat en particulier pour trois causes : liberté de choisir sa médecine, liberté pour

les praticiens de prescrire comme ils le souhaitent, et liberté vaccinale. *Vous et votre Santé* lance d'ailleurs une pétition pour le boycott du vaccin contre l'hépatite B. La revue considère que les risques encourus ne sont pas suffisamment connus, car le travail d'évaluation du produit n'a été fait que par les laboratoires pharmaceutiques... qui commercialisent le produit !

Pour donner la parole à de petites structures, la revue, associée à 7 partenaires, insère un supplément : *InfoSanté Associations*. S'expriment dans le numéro de mars 97 *Solidarité-Homéopathie*, l'association *Liberté Information Santé*, et le *Collectif Cancer Sida*.

Sans aucune publicité, le journal est actuellement confronté à des difficultés de trésorerie. Il ne fonctionne plus qu'avec des bénévoles, les 6 permanents ayant été licenciés fin 96.

Enfin, une chronique détonne quelque peu dans une revue qui essaie de rendre la vie plus longue : la spiritualité. Mais il est vrai que, par les temps qui courent, Dieu a aussi le droit de s'inquiéter de sa santé !

*Benoît Pastisson*

**Vous et Votre Santé**  
44 bd de Magenta  
☎ : 01 40 18 70 50

## Anniversaire

### La Commune de Paris

Comme, il est écrit dans la chanson, la Commune n'est pas morte ! Pour célébrer le 126<sup>e</sup> anniversaire de la révolution du 18 mars 1871, les « Amis de la Commune de Paris » organisent une promenade commémorative sur quelques uns des lieux où ont vécu, agi et combattu les Communards du 10<sup>e</sup>. Sur leurs traces, la promenade partira de l'hôpital Saint-Louis où, le 27 mars 1871, le docteur Lailler s'opposa à l'entrée des soldats versaillais, sauvant ainsi les blessés qui étaient soignés. Passant par la rue Yves-Toudic (autre fois de l'Entrepôt), la rue

Léon-Jouhaux (autrefois rue de la Douane), elle empruntera le boulevard de Magenta et la rue du Faubourg-Saint-Martin jusqu'à la mairie actuelle. A l'angle de la rue du Château-d'Eau, les femmes du quartier avaient construit une barricade qu'elle défendirent vaillamment le 25 mai. Dans les locaux de l'ancienne mairie siégeait l'« *Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés* », animée par Elisabeth Dmitrieff.

Du 18 au 28 mars, Salle des fêtes de la mairie du 10<sup>e</sup> d'autres lieux et épisodes seront évoqués dans une exposition.

**Amis de la Commune de Paris**  
46, rue des Cinq-Diamants, 75013 PARIS  
Tél-fax : 01 45 81 60 54



Vive la Commune !

# Guide pratique

## Art

### Galerie de l'Écluse

Du 2 avril au 23 mai : peintures et objets autour des années 70. Une exposition intitulée « Estampes américaines » où l'on pourra voir notamment des oeuvres de Jim Dine, Sam Francis, Keith Haring, Liechtenstein, Rauschenberg et Warhol.

### Galerie de l'Écluse

8, rue Eugène Varlin du mercredi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 10 h à 19 h.

### Mairie du 10<sup>e</sup>

Le 27<sup>e</sup> salon des artistes du 10<sup>e</sup> organisé par l'association des Artistes du 10<sup>e</sup> se tient du 4 au 22 mars 1997, du lundi au samedi de 11 h à 18 h.

Les artistes de l'exposition sont présents pour des séances de dédicaces du catalogue de l'exposition les samedis 15 et 22 mars après-midi.

---

Du 23 avril au 3 mai, à l'invitation de l'association Art kanal 10, Badia, Chica Boyriven, Sophie Helejules, Kliclo, Paul Kichilov, Hink, Ambroise Monod, Barbu Nitescu, Gaëtan Viaris s'exposent à tous les étages de la mairie jusqu'à la bibliothèque. Exposition interactive et évolutive

dans le hall avec Kichilov et Bardadamon, sa bicyclette-atelier de gravure ambulante. En venant à la rencontre de ces témoins visionnaires, vous deviendrez le témoin de chacune de leur démarche essentielle et vitale.

### Mairie du 10<sup>e</sup>

72, rue du Fg-Saint-Martin

## spectacles

### Espace Jemmapes

Mars 1997 :

Une comédie musicale, « Si ça vous chante » : livret et lyrics de Guy Bontempelli; musique de G. Bontempelli, G. Bourgeois, J. Lecompte, S. Palcossian.

Pour les enfants, « Zordi le dingo », spectacle de la ventriloque Lydia Gabriel et de ses danseurs.

### Espace Jemmapes

116, quai de Jemmapes ☎ : 01 48 03 11 09

### Péniche Opéra

L'association Parlando présente des récitals de chants classiques :

Le 15 mars à 21 h, A. Host (chant), J.P. Mulé (chant).

Le 20 mars à 21 h, A. Host (chant), A. Cohen (piano), C. Robinson (clarinette).

Le 23 mars à 17 h, Fl. Person (chant), Ch. Jaboulay (alto), S. Ayvazian (piano).

Parmi d'autres compositeurs (Debussy, Schumann, Brahms,...) Schubert y est à l'honneur comme le veut l'année du même nom.

À partir du 28 mars, la Péniche présente :

**Le Toréador**  
d'Adolphe Adam, un divertissement léger, léger...

### Péniche Opéra

Face au 200 quai de Jemmapes

☎ : 01 43 49 08 15

## conférences

### Église réformée de la rencontre

Dimanche 23 mars à 17 h : « Témoins de Jéhovah » par le Père M. Anglarès, curé de Clamart et enseignant à l'Institut catholique.

Dimanche 27 avril à 17 h : « Sorties d'une secte » par Sophie Courbet et Nathalie Crespeau.

### Église réformée de la rencontre

17, rue des Petits-Hôtels ☎ : 01 48 24 96 43

**Il ne reste plus que quelques collections « complètes » de La Gazette du Canal.**  
(du n° 2 au n° 18)

**Prix : 100 F**

**Renseignements :**

☎ 01 42 82 16 32

### Où trouver

#### La Gazette

Librairie de l'écluse  
11, rue Alibert

Librairie Gendt  
33, rue Beaurepaire

Kiosque  
1, rue de Belleville

Thierry Presse  
76, rue du Château-d'Eau

Maison de la presse  
19, rue Civiale

Kiosque  
Métro Colonel-Fabien

Librairie Follet  
1, rue des Deux-Gares

Librairie NordEst  
34bis, rue de Dunkerque

St-Denis Presse  
61bis, rue du Fg-St-Denis

Point Presse  
95, rue du Fg-St-Denis

Stanco  
228, rue du Fg-St-Denis

Librairie Canesi  
187, rue du Fg-St-Martin

Pelegry  
226, rue du Fg-St-Martin

Au temple de la presse  
52, rue du Fg-du-Temple

Kiosque  
pl. Jacques-Bonsergent

Librairie L'invit-à-lire  
147, rue La Fayette

Librairie La Lanterne  
34, rue de Lancry

Librairie La Passerelle  
56, rue de Lancry

Rotonde news  
46, rue Louis-Blanc

Boucherie Sampaix  
31, rue Lucien-Sampaix

Librairie Naal  
17, rue Lucien-Sampaix

Café Atmosphère  
49, rue Lucien-Sampaix

Le Grand Sud  
83, bd de Magenta

Houist Michel  
86, rue de Maubeuge

Maurice Rémi  
18, rue de Nancy

Restaurant Le Galopin  
34, rue Sainte-Marthe

L'écolier  
197, rue Saint-Maur

Saint Maur  
217, rue Saint-Maur

Chantal  
45, bd de Strasbourg

Librairie le Canal  
4, rue Vicq-d'Azir

# Prochain numéro :

# Attention,

# passages d'artistes !



(Découpez, photocopiez ou recopiez ce coupon)

**Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse N° : ..... Rue : .....

.....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. (facultatif) : .....

4 numéros par an à partir du numéro 20.

(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)

chèque à l'ordre de « *La Gazette Du Canal* » - CCP 24 368 43 Y

LA GAZETTE DU CANAL 35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris